

**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ URBAINE
ET DE LA CIRCULATION**

**DEVANT: M. ROBERT BOIVIN, président
M. PIERRE-ALAIN COTNOIR, vice-président
Mme HUGUETTE LOUBERT, vice-présidente**

**PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN
DU PLATEAU-MONT-ROYAL**

SÉANCE DU 21 MAI 2008

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE, HELEN FOTOPULOS	3
PRÉSENTATION DE MICHEL LABRECQUE	8
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
LUC FERRANDEZ	66
HANNA BITI	69
ÉRIC FAUCHER	73
ÉRIC FAUSSURIER	79
CHRISTINE SIMONET	80
SERGE POULIN	84
JOSEPH BELLEROSE	87
ÉRIC CORMIER	91
SYLVIE PAQUEROT	96
GILLES LAVOIE	100
CHRISTIAN DUPUIS	106
DONNA RAMACIERI	110
LOUIS SÉNÉCAL	117

LE 21 MAI 2008

LE PRÉSIDENT :

1
2 Bonsoir! Je suis Robert Boivin, président de la
3 Commission de la circulation et de la sécurité.
4 J'ai à ma droite, madame Huguette Loubert, qui
5 est vice-présidente de la commission. À ma
6 gauche, monsieur Pierre-Alain Cotnoir qui est
7 vice-président également de la commission. À la
8 table à ma droite, il y a monsieur Luc Forget,
9 membre de la commission, madame Denise Babin,
10 monsieur Cédric Bachmann, monsieur Charles-
11 Olivier Mercier et monsieur Julien Demers.

12
13 Nous sommes les commissaires des citoyens qui
14 habitons le quartier sur différentes rues. On
15 doit en faire plusieurs tous ensemble. On a été
16 choisis comme individus la plupart. Je me suis
17 fait appeler, on m'a demandé si je voulais faire
18 ça. Notre mandat est de vous écouter.
19 L'administration va présenter un plan et ensuite,
20 et j'en parlerai à la fin de la rencontre, il y
21 aura des rencontres publiques le 8 et le 9 juin,
22 et les jours subséquents si c'est nécessaire.

23
24 Vous allez présenter des mémoires. Nous allons
25 écouter vos mémoires, nous allons les lire et

LE 21 MAI 2008

1 ensuite, nous allons faire un avis à partir des
2 opinions que vous allez émettre. Nous pouvons
3 rejeter le mémoire, nous pouvons l'accepter et
4 l'améliorer à partir des idées que vous allez
5 faire. Nous allons essayer d'avoir des vues
6 unanimes et, si nous ne sommes pas unanimes, bien
7 on aura des rapports minoritaires.

8
9 Veuillez vous assurer que notre souci - et on a
10 eu plusieurs rencontres entre nous - c'est
11 vraiment d'écouter les points de vue que vous
12 aurez et les idées que vous allez émettre. On n'a
13 aucun agenda personnel ou téléguidé, personne.
14 Mais on est vraiment des citoyens comme vous,
15 libres, et nous espérons que cette présentation
16 de ce plan et les discussions qui en suivront
17 seront profitables pour l'ensemble de notre
18 collectivité.

19
20 Pour commencer, je vais demander à la mairesse,
21 madame Helen Fotopoulos, de nous adresser
22 quelques mots.

23
24 **Mme HELEN FOTOPOULOS :**

25 Merci, Monsieur le Président. Chers amis,

LE 21 MAI 2008

1 concitoyens et concitoyennes, je suis très
2 contente de vous voir ici en si grand nombre.
3 C'est une journée qui revêt une très grande
4 importante pour l'ensemble des élus du Plateau
5 Mont-Royal et je les salue ici.

6
7 Je voulais souligner leur présence, la
8 conseillère Isabelle Dos Santos, conseillère
9 Josée Duplessis, conseiller Richard Bergeron, je
10 pense que les autres vont se joindre à nous plus
11 tard. Et bien sûr, celui qui a téléguidé le
12 rapport que vous allez recevoir aujourd'hui,
13 Michel Labrecque, je pense on te félicite et on
14 te remercie pour la passion que tu as su
15 appliquer dans l'accomplissement de ce mandat.

16
17 Je veux aussi souligner la présence ici de notre
18 équipe de direction qui sont avec nous ici ce
19 soir, les directeurs de différents services.

20
21 Et Monsieur et Madame les Commissaires, vous avez
22 une tâche importante. On sait que vous êtes à la
23 hauteur, que ça soit avec les recommandations des
24 rapports minoritaires, majoritaires. On sait que
25 cet exercice de démocratie participative sera

LE 21 MAI 2008

1 riche et vraiment plein de conséquences. Donc
2 voici. Nous sommes enfin rendus à l'étape de vous
3 présenter le document de consultation du Plan de
4 déplacement urbain du Plateau-Mont-Royal.

5
6 Vous y retrouverez notre vision, des outils dont
7 nous devons nous doter collectivement pour
8 réduire la place de l'automobile dans notre
9 arrondissement et ce que nous croyons nécessaire
10 pour améliorer notre sécurité, notre
11 environnement, notre qualité de vie ainsi que la
12 qualité de nos infrastructures.

13
14 Avec ce plan, nous proposons d'agir à la fois sur
15 l'amélioration des conditions des différents
16 modes de transport durable et l'ajout de
17 restrictions à l'utilisation des véhicules à
18 moteur dans nos rues, nos avenues et nos
19 boulevards.

20
21 Le Plan de déplacement urbain est une pierre de
22 plus dans l'édification d'un arrondissement que
23 nous voulons à taille humaine. Il s'inscrit
24 parfaitement dans la dynamique et la volonté qui
25 ont prévalu à l'élaboration du Plan de transport

LE 21 MAI 2008

1 de la Ville de Montréal.

2
3 Pour ceux qui se souviennent, les Soirées du
4 Plateau et la consultation menée par la
5 Commission de l'aménagement urbain et de
6 développement durable sur le chapitre du Plateau
7 du Plan d'urbanisme nous ont amenés à adopter
8 plusieurs règlements. Des règlements, bien sûr,
9 qui maintenant se traduisent en changements assez
10 importants, assez viscéraux dans la
11 planification, dans l'aménagement de notre
12 arrondissement, un qui s'est déjà imprégné de la
13 vision que vous allez trouver dans le document
14 qu'on vous soumet aujourd'hui.

15
16 Les propositions de l'administration, suivies de
17 consultations et de recherche de consensus, c'est
18 notre façon de faire. C'est aussi ce qui nous
19 guide dans la démarche de l'adoption du PDU.
20 Comme le dit Michel Labrecque dans le mot
21 d'introduction au document : « Tout n'est pas
22 déjà écrit. Tout n'est pas déjà prémâché et
23 décidé. » C'est pourquoi nous voulons susciter
24 des échanges et des discussions.

25

LE 21 MAI 2008

1 La réussite d'une démarche de démocratie
2 participative comme celle que nous amorçons
3 aujourd'hui dépend bien sûr d'un ensemble de
4 mécanismes, de façons de faire et d'expériences
5 passées. Ce sont là des outils que nous raffinons
6 depuis déjà quelques années.

7
8 Mais la clé de cette réussite, c'est la volonté
9 politique, celle de l'administration qui démontre
10 son ouverture et celle de la population qui y
11 prend goût.

12
13 Nous vivons des années emballantes pour la
14 recherche d'une meilleure manière de vivre en
15 ville. Notre réglementation d'urbanisme, notre
16 budget participatif et le Plan local d'action
17 famille contribuent tous, avec notre Plan de
18 déplacement urbain, à faire de notre
19 arrondissement un endroit où nous mettons la
20 qualité de vie au centre de notre philosophie de
21 développement.

22
23 Maintenant, ces propositions sont entre vos
24 mains, Mesdames et Messieurs de la Commission
25 mais également entre vos mains, les citoyens et

LE 21 MAI 2008

1 citoyennes du Plateau, et c'est à vous de les
2 applaudir, de les critiquer ou de les bonifier.

3
4 Donc, faites-nous plaisir et faites-vous plaisir!
5 Je vous souhaite des assises très riches et, pour
6 nous, très constructives. Merci.

7
8 **LE PRÉSIDENT :**

9 Merci, Madame la Mairesse. Et maintenant,
10 monsieur Michel Labrecque, le conseiller ville du
11 district de Mile End va venir nous présenter le
12 plan. Après la présentation de monsieur
13 Labrecque, il y aura une période de questions où
14 vous pourrez poser évidemment les questions
15 d'éclaircissement que vous voudrez à monsieur
16 Labrecque.

17
18 **M. MICHEL LABRECQUE :**

19 Bonsoir ! Madame la Mairesse, Mesdames et
20 Messieurs les conseillers, Madame la directrice
21 de l'arrondissement, Mesdames, Messieurs les
22 directeurs, Mesdames, Messieurs les commissaires,
23 concitoyens, concitoyennes, on va vous présenter
24 le Plan de déplacement urbain.

25

LE 21 MAI 2008

1 Donc vous allez recevoir, on m'indiquait que vous
2 allez recevoir tous et toutes un CD-ROM, un
3 disque à la sortie avec le document en pdf donc
4 que vous pouvez lire sur tous les ordinateurs. Il
5 est aussi téléchargeable à partir du site de
6 l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Cette
7 formule-là, c'est une formule plus écologique.
8 Vous savez que le conseil d'arrondissement du
9 Plateau-Mont-Royal est passé au sans papier. Le
10 conseil municipal tranquillement le fait. Donc on
11 essaie d'économiser.

12
13 Donc ce que je vais vous présenter, ce ne sera
14 pas donc une présentation assistée par
15 ordinateur. C'est le document tel que vous allez
16 l'avoir en format pdf. Des fois, je vais grossir
17 l'image, je vais amener des cartes, mais donc
18 systématiquement en présentation, je vais diviser
19 ça donc en trois temps.

20
21 Très rapidement, un retour sur le portrait
22 diagnostic qui a été présenté il y a quelques
23 mois, qui faisait l'état de la situation des
24 déplacements dans le Plateau-Mont-Royal tous
25 modes confondus, la texture du Plateau-Mont-

LE 21 MAI 2008

1 Royal.

2
3 Dans un deuxième temps, on va passer ensemble au
4 travers des cinquante actions avec le préalable
5 que sont certains éléments d'objectifs et de
6 pistes de solution.

7
8 Et, à la suite, le président de la commission
9 l'indiquait, on accueillera vos questions qui
10 sont des questions d'éclaircissement par rapport
11 au document.

12
13 À mes côtés, monsieur Jonathan Haroux qui est
14 urbaniste, qui a travaillé donc à l'élaboration
15 de ce qu'on appelle toute la trame de fond du
16 Plan de déplacement urbain, la recherche qui est
17 autour de ça en collaboration avec les services
18 de l'équipe de la Direction des travaux publics,
19 monsieur Bédard.

20
21 Donc Plan de déplacement urbain, le mot de la
22 maire, vous pourrez le lire. Elle est en bleu
23 pâle cette fois-là. Moi, j'étais en grège. Donc
24 c'est petit vu de l'arrière-scène, mais il y a
25 donc les faits saillants du Portrait et

1 diagnostic. Il y a cinq orientations qui ont été
2 retenues dans le Portrait et diagnostic.

3
4 Donc, cinq orientations : réduire le nombre de
5 déplacements d'autos et de camions; prioriser le
6 transport durable; limiter les nuisances liées
7 aux véhicules motorisés; améliorer la sécurité
8 des déplacements actifs.

9
10 Et comme pistes de solutions, sept pistes de
11 solutions. Améliorer l'attrait de la marche, il y
12 a sept actions; améliorer l'attrait du vélo comme
13 mode de déplacement, neuf actions; favoriser un
14 transfert modal de l'automobile vers les modes
15 collectifs de transport, huit actions, on verra à
16 la suite; repenser la gestion du stationnement,
17 six actions; promouvoir l'utilisation des
18 transports durables, trois actions; apaiser la
19 circulation automobile sur les réseaux local et
20 collecteur , neuf actions; et améliorer la
21 qualité des aménagements et la sécurité et
22 l'environnement. La sécurité, on parle ici de la
23 sécurité des piétons, des cyclistes, des
24 automobilistes dans le Plateau-Mont-Royal.

LE 21 MAI 2008

1 Donc, les objectifs du Plan de déplacement
2 urbain. On rappelle les objectifs qui ont déjà
3 été présentés dans le Portrait et diagnostic. Je
4 vais vous les lire.

5
6 Donc revoir le partage de la voie publique et de
7 l'espace urbain pour une meilleure cohabitation
8 et meilleure complémentarité entre les différents
9 modes de déplacement. Et revoir la place accordée
10 à chaque mode de déplacement sur le territoire de
11 l'arrondissement.

12
13 Les objectifs sont donc le départ de tout le
14 travail de réflexion qui a été fait. Les
15 objectifs sont expliqués à la suite. Et vous
16 trouverez donc dans le document les cibles en
17 chiffres et en dates. Donc nous avons présenté -
18 et on le verra dans chacune des actions - une
19 série d'actions, mais qui ont été
20 chronologiquement planifiées en quelque sorte en
21 se disant : sur cinq, dix et quinze ans, qu'est-
22 ce qu'on peut faire et on commence par quoi. Tout
23 n'est pas ajusté. Les questions de transport,
24 c'est un peu comme des montres suisses, mais on
25 peut dire qu'il y a là les éléments qui vont vous

LE 21 MAI 2008

1 permettre de voir si les actions qu'on prend nous
2 permettent d'atteindre les objectifs.

3
4 Il y a également des tableaux à l'occasion mais
5 j'attire votre attention sur celui-ci. Donc c'est
6 un objectif pour les résidants du Plateau de ce
7 qu'on appelle de transfert modal. Donc, vous le
8 savez parce qu'on l'avait dans le Portrait et
9 diagnostic qui a été présenté.

10
11 Les gens du Plateau-Mont-Royal ont des habitudes
12 de déplacements que je qualifiais de
13 particulières; d'autres ont qualifié
14 d'exemplaires à juste titre. Donc, ils sont moins
15 motorisés, ils se déplacent plus en vélo, plus à
16 pied, plus en transport en commun et,
17 conséquemment - même il y a plus de membres d'un
18 club d'autopartage, Communauto, qu'ailleurs. Donc
19 c'est très particulier. C'est même unique en
20 Amérique.

21
22 En matière de vélo, vous le savez parce qu'ils
23 vont jusqu'à rouler sur les trottoirs, les
24 cyclistes dans le Plateau-Mont-Royal, on a des
25 déplacements qui sont de l'ordre de 6 à 7 %. Ça

LE 21 MAI 2008

1 ne se compare à rien d'autre dans les villes
2 nord-américaines de l'ampleur de Montréal, bien
3 que le Plateau avec 100 000 habitants est une
4 ville en soi en quelque sorte.

5
6 Donc, ces objectifs-là sont des objectifs de
7 transfert modal que l'on pense atteignables à
8 l'intérieur de la stratégie de quinze ans.

9
10 Et il y a un objectif également de diminution de
11 la circulation de transit. Dans le Portrait et
12 diagnostic, c'était assez clair qu'une des
13 grandes difficultés ou des grandes problématiques
14 qu'a le Plateau et ses résidants, c'est qu'ils
15 ont des habitudes de transport qui sont
16 intéressantes d'un point de vue écologique de
17 développement durable, mais ils subissent de
18 nombreux déplacements transitaires à cause de,
19 entre autres, la proximité au centre-ville et de
20 la localisation géographique : la montagne qui
21 est à l'ouest, les voies ferrées, les portes
22 d'entrée. Et ça, c'est plus de 70 % du trafic de
23 l'arrondissement qui transite sans s'y arrêter,
24 uniquement pour se rendre à d'autres
25 destinations. Donc, un objectif de réduction du

LE 21 MAI 2008

1 transit automobile.

2
3 Il faut savoir que ce transit-là, il progresse.
4 Chaque année, il y a une augmentation. Donc quand
5 on parle d'une réduction de 20 % dans la période
6 qu'on envisage, ça se combine à l'arrêt de la
7 progression de 1 %, 1.5, 2 % cumulatif. Donc,
8 c'est un peu comme Kyoto. Je ne sais pas si vous
9 suivez un peu le Protocole de Kyoto mais on
10 devait être à -6 % de 1990, si je ne me trompe,
11 puis je pense qu'on est à +30. Donc, c'est qu'il
12 y a des effets de progression qu'on doit stopper
13 et ensuite des gains qui vont venir à la suite.

14
15 Faits saillants du Portrait et diagnostic, je
16 vous le rappelle. Est-ce qu'il y a des gens qui
17 ne sont pas du Plateau-Mont-Royal? Parce que
18 c'est un quartier très particulier. Même que des
19 gens s'en moquent en nous traitant de Plateau-
20 pithèque. C'est-à-dire que c'est un quartier
21 densément peuplé, plus de 100 000 habitants, un
22 peu moins de huit kilomètres carrés. C'est un
23 quartier avec une trame de rues en damier : nord-
24 sud, est-ouest, de grands parcs qui le bordent,
25 et dont 13 164 habitants au kilomètre carré,

LE 21 MAI 2008

1 c'est deux fois et demi le nombre d'habitants au
2 kilomètre carré de Ville-Marie, deux fois le
3 nombre d'habitants au kilomètre carré
4 d'Outremont. Donc un quartier très densément
5 peuplé.

6
7 Peuplé mais moins motorisé : 60 000 ménages,
8 30 000 autos, ce qui veut dire qu'on a une
9 motorisation de 0.61, quelque chose comme ça, ce
10 qui fait que comparé à d'autres urbains de
11 Montréal, ce qui est de l'ordre .93 véhicule par
12 ménage, c'est moins. Et comparé aux
13 métropolitains, ce qu'on appelle les première et
14 deuxième couronnes, c'est encore moins. Donc
15 c'est très particulier. Moins motorisé, plus de
16 déplacements durables mais en même temps beaucoup
17 de transitaires.

18
19 Vous avez en rouge, si vous êtes très familier
20 avec le Plateau donc ou en rose ou en fuschia,
21 vous choisirez la couleur, donc vous avez les
22 principaux axes de destination, d'opération de
23 mouvements dans le Plateau-Mont-Royal. L'étude
24 nous a démontré que ces axes-là amènent je pense
25 soit près de 71, entre 61 et 71 % de tous les

LE 21 MAI 2008

1 déplacements. Donc, on a les axes de Saint-
2 Urbain, Sherbrooke, Saint-Denis, Mont-Royal,
3 Laurier. Donc c'est des axes qui sont très, très
4 fréquentés pour toutes sortes de raisons.

5
6 Mais une raison très importante et on s'en
7 aperçoit quand on regarde la façon dont on se
8 déplace, c'est qu'on a une trame de commerces de
9 rez-de-chaussée dans des rues commerçantes et ça
10 fait en sorte que juste pour les déplacements
11 qu'on appelle pour le magasinage, c'est plus de
12 55 % de tous vos déplacements - les miens y
13 compris - qui se font à vélo et à pied. Pourquoi?
14 Parce qu'on a des commerces de proximité. On peut
15 trouver pas très loin de chez nous autant
16 l'épicerie, que la pharmacie, que les produits
17 fins, que le teinturier.

18
19 Donc ça, c'est ce que les mouvements américains
20 d'analyse d'urbanisme dans le mouvement *New*
21 *Urbanism* ou les T.O.D., je vous donne un terme,
22 les *Transport Oriented Development*, on regarde le
23 Plateau en quelque sorte comme un exemple à
24 refaire ailleurs. Ça ne fonctionnera pas. C'est
25 comme quand Walt Disney copie la tour Eiffel, ça

LE 21 MAI 2008

1 ne fonctionne pas forcément. Mais donc, on voit
2 là qu'il y a des éléments du Plateau qui sont
3 caractéristiques.

4
5 Je vous raconte une anecdote. Je suis au
6 Danemark, j'assiste à une conférence en transport
7 et en mobilité, et le présentateur vient nous
8 présenter. Il est dans un *active living by*
9 *design*, qui est une école américaine qui dit que
10 lorsque vous habitez un quartier où vous avez des
11 commerces de proximité, où les écoles sont près,
12 où il y a des parcs, où il y a des centres de
13 loisir, où vos amis sont près parce qu'il y a une
14 bonne densité, où il y a une bonne desserte par
15 transport en commun, vous êtes « plus mince, plus
16 svelte ».

17
18 Donc c'est la dimension de l'embonpoint qui
19 préoccupe beaucoup les Américains. Et donc il y a
20 des gens qui travaillent aux États-Unis sur ces
21 questions-là, donc une école de pensée et une
22 réflexion autour de l'*active living by design*.

23
24 Et je suis au Danemark, et ils présentent des
25 diapositives du Plateau-Mont-Royal, en étant

LE 21 MAI 2008

1 venus à Montréal et en ayant illustré ces
2 particularités-là.

3
4 Donc, ça vous donne les faits saillants du
5 portrait, les transports actifs, le réseau
6 routier.

7
8 Les orientations, je les ai présentées. Donc
9 réduire le nombre de déplacements d'autos et de
10 camions. On vous donne les chiffres et on parle
11 bien sûr du déplacement de transit.

12
13 Prioriser le transport durable, chose qu'on a
14 déjà un bon fonds de commerce.

15
16 Limiter les nuisances liées aux véhicules
17 automobiles.

18
19 Améliorer la sécurité des déplacements actifs,
20 c'est-à-dire qu'une des grandes préoccupations
21 qu'on doit toujours avoir, c'est que si on
22 augmente le nombre de déplacements piétons de nos
23 enfants, de toute la population, et nos
24 déplacements en vélo, il ne faut pas que ça
25 s'accompagne d'une augmentation du nombre

LE 21 MAI 2008

1 d'accidents : légers, graves et des mortalités;
2 au contraire, d'une diminution. Donc, il faut
3 travailler à la fois en progression de la
4 mobilité douce ou active et, en même temps, une
5 diminution des accidents.

6
7 Et améliorer la qualité de l'environnement
8 urbain. Cette question-là, c'est que quand on
9 parle de transport, on peut se limiter à la
10 dimension de la circulation, des feux de
11 circulation, de la mobilité, de la largeur des
12 rues, mais pourquoi pas intégrer à l'intérieur de
13 ça des dimensions de qualité urbaine, de
14 verdissement, d'apaisement général de la
15 circulation.

16
17 Les pistes de solution. Donc on va les aborder
18 ensemble. Pour améliorer l'attrait de la marche,
19 rendre piétonnes des rues ou des tronçons de rue.
20 Nous avons dans le Plateau une rue piétonne en
21 soi, brute et pure, qui est la rue Prince-Arthur,
22 avec des effets qui se sont générés par le biais
23 d'une transformation des commerces de rez-de-
24 chaussée, beaucoup de bars et de restaurants qui
25 y sont établis. Mais donc, c'est une rue piétonne

LE 21 MAI 2008

1 qui débouche sur Saint-Laurent d'un côté et le
2 parc Saint-Louis, le carré Saint-Louis, où
3 habitait Pauline Julien. Ils ont écrit sur un mur
4 un poème, ça avait fait toute une histoire parce
5 que c'était presque considéré comme un graffiti
6 puis on n'avait pas le droit. Vous vous souvenez
7 de ça? Non.

8
9 Donc, rendre piétonnes des rues ou des tronçons
10 de rue. Donc, on indique dans le Plan de
11 déplacement urbain, on va regarder pour des
12 tronçons spécifiques. On n'est pas dans une
13 dynamique de la rue Saint-Paul. On n'est pas dans
14 une dynamique de Sainte-Catherine non plus
15 pendant la période estivale avec ouverture-
16 fermeture, mais dans une dynamique de fermeture
17 de rue et de tronçons.

18
19 Et également, combiné à ça, donc aménager des
20 « zones de rencontre ». C'est un concept
21 européen. Je vais essayer de le prononcer
22 correctement même si le Néerlandais est une
23 langue très difficile, le « woonerf » qui sont
24 les zones apaisées. Je vous invite à aller voir
25 de la Gauchetière dans le quartier chinois et le

LE 21 MAI 2008

1 Palais des congrès. Donc c'est un peu ce concept-
2 là. La rue qui s'en approche le plus dans le
3 Plateau-Mont-Royal, c'est la rue Duluth. Donc une
4 « zone de rencontre », ce n'est pas une rue
5 piétonne, c'est une rue qu'on amène à
6 20 kilomètres, et pour laquelle le piéton prend
7 sa place, et pour laquelle les gens qui habitent
8 peuvent continuer d'accéder à leur résidence ou à
9 leur commerce mais il n'y a plus de circulation
10 est-ouest comme sur Duluth.

11
12 Et je vais vous amener donc avec dans le texte,
13 vous verrez un certain nombre. Donc vous
14 reconnaissez ici Prince-Arthur et le carré
15 Saint-Louis. Et ensuite de ça donc, on a
16 identifié des sections de rue, ici vous avez la
17 rue Duluth, ici vous avez donc les cheminements
18 qui pourraient permettre aux gens - là, on est à
19 l'intérieur d'un parc bien sûr - qui pourraient
20 permettre aux gens... ici, on a identifié
21 Marie-Anne.

22
23 On a deux actions qu'on mentionne qu'on aimerait
24 entreprendre avec des consultations cet automne
25 et des études, c'est autour de la station métro

LE 21 MAI 2008

1 Mont-Royal sur Mont-Royal et autour du parc des
2 Compagnons de Saint-Laurent, toujours sur Mont-
3 Royal, l'axe où on est tout près ici, donc cette
4 rue qui fait une diagonale très particulière dans
5 le Plateau. Ici, ce petit tronçon qui est près du
6 Centre Lucie-Bruneau où il y a donc une zone.
7 Donc, c'est une première phase qu'on envisage de
8 zone de rencontre et de piétonisation d'axes qui
9 est envisagée.

10
11 Action 3 : créer un réseau d'axes verts. L'axe
12 vert peut être un axe qui va se superposer à des
13 zones de rencontre ou à des axes piétons. L'idée
14 ici étant de se dire comment les gens qui
15 déambulent dans le quartier, ils peuvent
16 déambuler sur Saint-Denis pour faire leurs
17 courses ou aller d'une station de métro à la
18 maison pour se rendre chez eux, mais est-ce qu'on
19 peut établir des parcours sur une trame de rue
20 apaisée, sur une trame de rue piétonne ou sur une
21 trame de zone qu'on dit de rencontre.

22
23 Donc, on décrit dans le texte ce que ça veut dire
24 et on reprend ici l'axe que nous avons tout à
25 l'heure de zone de rencontre, l'axe qui

LE 21 MAI 2008

1 permettrait de relier le parc donc ici Laurier au
2 parc Lafontaine, nous reprenons Duluth que l'on
3 poursuit pour aller chercher cette séquence de
4 parc, l'idée étant toujours de tramer
5 l'arrondissement pour que de chez vous, qui est
6 une rue apaisée ou à limite 30, vous pouvez vous
7 déplacer dans le quartier de façon est-ouest et
8 nord-sud sur ce type d'axe. Vous me suivez
9 toujours?

10
11 Quatrième action : augmenter la qualité et la
12 quantité des infrastructures et des équipements
13 destinés aux piétons. Donc l'arrondissement, en
14 collaboration avec la Ville centre, adoptera une
15 nouvelle peinture plus résistante.

16
17 Donc ce qu'on veut dire par là, c'est des actions
18 qui sont très précises. Vous le savez, au
19 printemps après l'hiver, on doit recommencer le
20 marquage au sol à peu près partout dans
21 l'arrondissement - c'est Rosemont-Petite-Patrie
22 qui a le mandat - et donc on veut travailler avec
23 les services d'ingénierie pour avoir du marquage
24 plus permanent, en particulier pour les traverses
25 scolaires, de façon à ce que dès la fonte des

1 neiges et même en hiver, ce soit bien identifié.

2
3 L'action 5 : aménager des trottoirs qui mesurent
4 au moins 1.8 mètre, donc en faire une norme pour
5 tous les déplacements. Il y a des tronçons qui
6 ont été identifiés et sur lesquels il manque des
7 trottoirs, très peu dans le Plateau, ça nous
8 avait été présenté lors d'une soirée, qui seront
9 complétés. Bien sûr, il faut tenir compte des
10 arbres dans l'application de ça. Il y a des rues
11 étroites, des trottoirs étroits et je pense que
12 les résidents, entre avoir des arbres, un
13 verdissement, et un trottoir qui ne respecterait
14 pas parfaitement le 1.8, disons on en fait une
15 norme et on s'assure qu'elle est suivie tout le
16 temps. Elle est incluse dans l'adoption du
17 règlement qu'on a fait sur les terrasses, Madame
18 la Mairesse? Donc les terrasses qu'on a permises
19 et les contre-terrasses, on maintient 1.8 mètre
20 toujours.

21
22 Adopter une politique de vélos épaves. C'est pour
23 les piétons étonnamment et ça favorise les
24 cyclistes dans la mesure où ils vont pouvoir se
25 stationner. Donc on a plein de vélos épaves qui

LE 21 MAI 2008

1 restent là des semaines et des mois. Donc, on va
2 adopter une façon de procéder pour les enlever.
3 Celui-là, je pense qu'il est épave mais il y a
4 des fois, il y a des vélos, on se le demande.
5 Donc on va travailler sur cette question avec
6 l'action 6.

7
8 Action 7 : implanter des dispositifs sonores aux
9 feux piétons. Donc en identifiant en particulier
10 - ça a déjà été fait - les intersections à
11 priorité sont celles qui sont - on va travailler
12 donc avec l'association des aveugles et amblyopes
13 du Montréal métropolitain pour les identifier -
14 elles le sont déjà un peu. Il y a aussi ce qu'on
15 appelle les rues qui sont désaxées. Vous savez,
16 il y a des rues dans le Plateau où la continuité
17 n'est pas dans le même axe. Donc, on va
18 travailler avec eux sur ça.

19
20 Dans chaque piste de solution, vous avez des
21 éléments à considérer et des partenaires qui sont
22 concernés, avec qui on va travailler. Le Plateau-
23 Mont-Royal va travailler avec la Ville centre,
24 avec le ministère des Transports, avec l'AMT,
25 avec la Régie de l'assurance automobile du Québec

LE 21 MAI 2008

1 dans certains cas, donc on identifie qui sont nos
2 partenaires et quels sont les bémols à considérer
3 ou les particularités de ces actions.

4
5 Améliorer l'attrait du vélo comme mode de
6 déplacement. Prolonger et améliorer le réseau
7 cyclable. Donc je vous amène à la carte du réseau
8 cyclable actuel, des axes que vous connaissez
9 bien. Un axe qui a été un des premiers, l'axe
10 nord-sud, l'axe de la rue Rachel. Vous voyez
11 qu'il continue ici. La raison est simple, c'est
12 que les travaux vont être entrepris à la fin de
13 l'été, début d'automne, suite à une résolution
14 unanime du conseil d'arrondissement qui a demandé
15 à la Ville Centre de régler le problème de
16 Rachel-Papineau. Vous avez tout le secteur ici de
17 Milton Park.

18
19 Donc vous avez un réseau cyclable composé de
20 voies, de bandes et de chevrons de cheminement.
21 Les chevrons de cheminement, c'est des petites
22 flèches. Ça vient de Paris. Ça ne faisait pas
23 partie de l'instruction générale de la sécurité
24 routière et de la signalisation routière au
25 Québec mais, dans le Plateau, les services du

LE 21 MAI 2008

1 site les ont mis en place.

2
3 Voici le réseau de base qu'on veut mettre en
4 place. C'est un réseau qui va faire en sorte que,
5 au minimum, 66 % de tous les déplacements en vélo
6 dans le Plateau vont se faire sur un réseau
7 cyclable. Je vous explique.

8
9 Donc c'est une carte, dans le fond, nous ce qu'on
10 indique dans le plan d'action, comme c'est le
11 Service des infrastructures de la Ville qui fait
12 le travail, nous indiquons notre minimum : 66 %
13 de tous les déplacements en vélo, et on tracera
14 avec eux, rue par rue, après ce qu'on appelle le
15 détail. Mais ça vous dit en sorte que si vous
16 habitez au centre de ce grand carré, que vous
17 faites un déplacement de trois kilomètres dans le
18 Plateau - comme je vous le disais, le Plateau
19 mesure huit kilomètres, un peu moins de huit
20 kilomètres carrés, deux par quatre - bien, vous
21 faites un demi-kilomètre pour vous rendre à un
22 réseau cyclable, vous montez, et si vous
23 travaillez ou vous résidez ici, au maximum vous
24 referez un autre demi-kilomètre en dehors du
25 réseau. Donc sur trois kilomètres de déplacement,

LE 21 MAI 2008

1 deux sur réseau cyclable, un hors réseau
2 cyclable. Donc ça, c'est le premier élément.

3
4 Moi, présentement, je ne veux pas me vanter, mais
5 je fais 90 % de mes déplacements sur un réseau
6 cyclable. Mon bureau est sur la rue Maisonneuve
7 et j'habite sur Laurier. Il y a vingt ans ou
8 vingt-cinq ans, je faisais zéro kilomètre sur un
9 réseau cyclable. Maintenant, par chance, la piste
10 Maisonneuve me permet de débarquer de la piste,
11 parce que mon bureau y est.

12
13 Donc ça, c'est le minimum, le plancher. Notre
14 réseau va être quadrillé. Donc on a indiqué la
15 rue Fullum ici en piste cyclable. On a indiqué
16 ici l'axe Laurier avec une remontée ici pour
17 aller chercher... ici c'est Bernard, donc ici
18 c'est Saint-Viateur. On a indiqué des travaux qui
19 vont se faire.

20
21 Ici, la piste est déjà faite dans le parc Jeanne-
22 Mance. Elle va être complétée dans le parc
23 Jeanne-Mance pour relier le mont Royal et aller
24 rejoindre la nouvelle piste qui va se faire pour
25 rejoindre l'Université de Montréal. Il y a la rue

LE 21 MAI 2008

1 Villeneuve ici où il y a une bande cyclable qui
2 va être faite cet été. Donc on a indiqué, ici, on
3 a des Pins qui va relier le réseau. Donc l'idée
4 étant de faire cette stratification de base. Déjà
5 cet été des travaux vont être faits et l'an
6 prochain.

7
8 Deuxième chose que nous voulons faire. C'est une
9 règle que j'ai illustrée par un petit morceau
10 mais qui fait en sorte que, à la fin du plan de
11 déplacement, 90 % des déplacements des enfants
12 vers des lieux qui les concernent - école, parc,
13 centre de loisir - vont se faire sur un réseau
14 cyclable ou apaisé, ou des ruelles vertes.

15
16 Donc ce que ça veut dire en gros, c'est que papa,
17 maman donnent aux enfants : « Voici le chemin que
18 tu vas prendre. Tu pars de la maison, la limite
19 est de 30, tu vas te greffer au réseau cyclable,
20 tu vas reprendre... » Nos parents nous ont fait
21 ça quand on était jeunes, le chemin pour se
22 rendre à l'école ou au parc.

23
24 Donc notre objectif, je l'illustre de la façon
25 suivante. On a toujours donc notre trame de base,

LE 21 MAI 2008

1 donc 66 % des déplacements au minimum et on vient
2 chercher ici une petite école - devinez laquelle
3 - j'ai choisi Paul-Bruchési. Et donc, ce qu'on
4 fait, c'est qu'on va venir greffer l'axe qui est
5 ici à cette école-là.

6
7 Si j'en prends une autre dans le district
8 de Lorimier, qui est Louis-Hippolyte Lafontaine,
9 elle est déjà tout près du réseau cyclable, il y
10 a des problèmes là mais elle est déjà sur le
11 réseau cyclable, elle est à côté entre la rue
12 Berri et Chateaubriand, je crois. C'est ça? Donc,
13 elle est juste ici. Donc, on n'a pas d'ajustement
14 à faire.

15
16 J'aurais pu prendre toutes les écoles, vous les
17 indiquer, on aurait pu le faire, ici le centre du
18 Plateau ou d'autres lieux de loisir qui sont
19 situés dans les différents districts, mais l'idée
20 va être systématiquement. Donc on dit 90 %, 85-
21 90 %. Notre objectif est de 90 % dans ce cas-ci.
22 Donc, c'est une mesure qu'on annonce en début de
23 travail.

24
25 Créer un réseau cyclable à vocation locale.

LE 21 MAI 2008

1 Adapter le niveau de sécurité du réseau cyclable
2 au type de circulation. Très simplement, c'est
3 qu'il y a beaucoup d'outils en matière
4 d'aménagement, des pistes, des bandes, et on le
5 voit bien, les cyclistes n'ont pas tous la même
6 expertise, la même expérience. Il y en a qui sont
7 plus aguerris que d'autres. Donc,
8 l'arrondissement va faire des représentations
9 auprès de la Ville centre à l'effet qu'il y a des
10 bandes, il y a des chevrons mais il y aura
11 également des pistes en site propre, par exemple
12 dans le cas de Fullum.

13
14 Améliorer la signalisation aux abords des voies
15 cyclables afin d'assurer aux cyclistes une
16 meilleure compréhension du niveau de protection
17 quand on passe d'un type d'aménagement à l'autre.
18 Saint-Urbain n'a pas le même niveau « de
19 sécurité » ou de perception de sécurité que peut
20 l'avoir Brébeuf.

21
22 Augmenter le nombre de places de stationnement
23 pour vélo sur rue et hors rue aux diverses
24 destinations. Donc on prévoit de doubler le
25 nombre au fil du Plan de déplacement urbain. À

LE 21 MAI 2008

1 l'heure actuelle, il y a 1 444 places de
2 stationnement avec les 600 supports à vélo. Donc
3 c'est une action qu'on va entreprendre de façon
4 systématique.

5
6 Vous avez ici en bas donc : adopter une politique
7 encadrant la mise en place de places de
8 stationnement pour vélo par des tiers. Je ne sais
9 pas si vous savez il est où exactement, mais il y
10 a dans le Plateau-Mont-Royal plusieurs
11 commerçants et même des résidants qui ont décidé
12 de s'installer eux-mêmes des stationnements de
13 vélo. Je vois des gens qui opinent de la tête.
14 Donc, ils ont dit : on ne sait pas où les mettre.
15 On ne peut pas les mettre aux arbres, aux
16 clôtures.

17
18 Donc on va encadrer ça de façon à ce que, oui,
19 les gens pourront le faire, mais on veut quand
20 même éviter que les services des travaux publics
21 ou que nos employés - je parle des employés Ville
22 - se retrouvent dans des situations où c'est mal
23 installé, qu'il peut y avoir des accidents. Mais
24 donc on veut encadrer, de la même façon que ça se
25 fait pour les terrasses sur Mont-Royal ou Saint-

LE 21 MAI 2008

1 Laurent, donc c'est sous forme réglementaire.

2
3 Augmenter l'offre de places de stationnement
4 permanentes. On a inauguré le réseau blanc
5 l'année dernière, exception faite de Rachel pour
6 des questions de délai, mais les pistes ont été
7 déblayées, puis là je tiens par le biais du micro
8 que j'ai à remercier l'équipe de monsieur Bédard,
9 parce que c'était une première. L'arrondissement
10 Plateau en faisait partie avec Ville-Marie et ça
11 s'est bien fait. Quand les dernières neiges ont
12 arrêté, le réseau était déjà reparti. Donc on
13 veut augmenter le nombre de places de
14 stationnement permanentes et, pour ça, on va
15 entre autres dès cette année en installer une, en
16 construire une devant la Maison de la culture.

17
18 Encourager l'implantation d'un système de vélos
19 en libre-service. Donc annonce par la Ville
20 centre et Stationnement Montréal. On évalue à un
21 minimum de 50 stations de vélos en libre-service
22 l'implantation sur le territoire du Plateau,
23 compte tenu de la popularité de la pratique vélo.
24 Donc l'installation des vélos en libre-service,
25 les stations vont se faire à partir... il y a un

LE 21 MAI 2008

1 pilote cet automne et printemps 2009.

2
3 Uniformiser les supports et les stationnements de
4 vélo. Une expérience a été faite l'année
5 dernière, conduite par nos services avec
6 différents modèles. Il y a eu donc sous forme un
7 peu de sondage par Internet des commentaires qui
8 ont été apportés, l'idée étant d'avoir un certain
9 nombre de règles comme le coût, la facilité
10 d'acquisition et d'installation, d'entretien et
11 d'utilisation, la solidité, la capacité de
12 nettoyer sous le stationnement. Il y a des
13 éléments à considérer dans ce domaine-là de
14 l'amélioration du vélo comme les autres.

15
16 Favoriser un transfert modal de l'automobile vers
17 les modes collectifs de transport. La première
18 action de cette piste de solution, c'est de
19 concevoir un aménagement particulier en
20 améliorant l'intermodalité avec les stations de
21 métro. Donc je vais m'y rendre ici et nous allons
22 vous situer. Vous les connaissez bien, ce n'est
23 pas quelque chose de très complexe.

24
25 Donc, les trois stations de métro que sont

LE 21 MAI 2008

1 Laurier avec l'édicule nord et sud, la station
2 Mont-Royal et la station Sherbrooke avec
3 l'édicule est et ouest. Donc, on veut en faire de
4 vraies zones intermodales en laissant donc place
5 pour débarcadère, augmenter de beaucoup le nombre
6 de stationnement à vélo, permettre le
7 stationnement pour l'autopartage, mieux connu
8 sous le nom de Communauto dans le Plateau, des
9 zones de taxi bien aménagées. Donc pour ces trois
10 éléments-là.

11
12 Améliorer l'accessibilité du métro pour les
13 personnes à mobilité réduite, les personnes
14 handicapées et les parents avec poussettes. Ce
15 n'est pas l'arrondissement qui a le leadership de
16 ce dossier-là, c'est la Ville centre. La STM a
17 annoncé donc qu'elle va rendre des stations. Nous
18 indiquons, après rencontre, qu'on privilégierait
19 Laurier. On a des commentaires à l'effet que
20 Sherbrooke serait aussi pertinente. Mais donc on
21 veut dans le Plateau identifier une station de
22 métro à prioriser pour installer.

23
24 Donc, vous avez compris ce que c'était. C'est des
25 puits d'ascenseur qui vont permettre aux

LE 21 MAI 2008

1 personnes à mobilité restreinte ou qui sont en
2 chaise roulante d'accéder au quai de la surface
3 du trottoir.

4
5 Action 19, donc qui est d'améliorer
6 l'accessibilité aux autobus et aux abribus en
7 période hivernale par le biais de nos méthodes
8 seulement de travail et par le biais de nos
9 équipements, les petites chenillettes que nos
10 services appellent « les bonbons » qui viennent
11 de la compagnie Bombardier pour nettoyer
12 correctement les abords des abribus.

13
14 Améliorer la desserte intra-arrondissement par
15 autobus. L'arrondissement est très bien pourvu en
16 système de transport en commun, peut-être moins
17 en termes de fréquence, c'est très achalandé. Il
18 y a trente et une lignes d'autobus, dix-huit
19 régulières, trois en pointe, deux rapides et huit
20 de nuit.

21
22 L'idée qui est derrière ce projet, vous avez ici
23 la trame des réseaux bus dans le Plateau-Mont-
24 Royal, et donc le projet ici est de proposer avec
25 la STM donc des circuits qui seraient un circuit

LE 21 MAI 2008

1 Mont-Royal, Papineau, Rachel, Saint-Denis et un
2 circuit qui est Saint-Denis, Sherbrooke, Saint-
3 Laurent, Mont-Royal, de façon à dynamiser les
4 déplacements intra muros. Présentement quand on
5 fait des déplacements, on a des correspondances
6 en équerre, on descend et on correspond. Donc, on
7 pense que ça pourrait desservir très, très bien
8 les déplacements de toutes ces zones-là qui sont
9 à la fois commerçantes et très achalandées.

10
11 Action 21 : offrir une desserte par minibus.
12 C'est un travail qu'on va faire également avec la
13 STM mais on peut le faire avec des partenaires
14 commerciaux. Donc, c'est mettre en place des
15 circuits de transport en commun avec de plus
16 petits véhicules. On pense entre autres aux axes
17 Fullum, à l'avenue Laurier dans l'est qui
18 seraient des bons exemples d'application de ça
19 plutôt que les bus que l'on connaît de type Nova
20 ou autre.

21
22 Implanter des voies réservées ou des mesures
23 prioritaires pour autobus. Donc, je vous ramène
24 ici, c'est le rose cette fois-ci qui a été choisi
25 par les concepteurs de la carte. Ça fait que ce

LE 21 MAI 2008

1 qu'on a ici, c'est le réseau. On a déjà un axe
2 qui a été identifié par le Plan de transport de
3 la Ville qui est l'axe Papineau. On a déjà l'axe
4 de l'avenue du Parc pour lequel il y a une voie
5 réservée. Sur cet axe-là - et c'est l'action qui
6 suit dans le plan - c'est le retour du tramway
7 dans l'arrondissement.

8
9 Nous avons identifié des axes, entre autres un
10 axe très structurant qui est l'axe de Saint-
11 Denis, qui aurait avantage à avoir une voie
12 réservée, et des axes à feux prioritaires comme
13 l'axe Saint-Urbain, l'axe Rachel, l'axe De
14 Lorimier et l'axe Saint-Joseph. Les feux
15 prioritaires, c'est les feux qu'on appelle dans
16 le jargon « cigarette », c'est un feu qui
17 superpose les feux jaune, rouge et vert, qui est
18 blanc, et qui donne une priorité de départ aux
19 bus, permettant de s'engager plus rapidement dans
20 la voie et accélérant les mouvements.

21
22 Donc ça, c'est la dimension des voies. Et c'est
23 très important dans la mesure où si on veut un
24 transfert modal, on doit améliorer le service, et
25 une façon d'améliorer le service, c'est donner de

LE 21 MAI 2008

1 façon prioritaire accès aux déplacements aux
2 utilisateurs du bus.

3
4 Le tramway, c'est une photo qui n'est pas de
5 Montréal, puis je n'ai pas trouvé de photo
6 historique de Montréal parce qu'il y a eu... et
7 sur ça, il y a quelqu'un d'incollable dans la
8 salle qui est le conseiller Bergeron, mais disons
9 qu'il y a eu des tramways à Montréal, il y a eu
10 des petits chars qui étaient des trolleys. Ça a
11 disparu mais il y a encore beaucoup de voies
12 ferrées - on les voit sur Sainte-Catherine - qui
13 ont été enfouies. Et donc l'administration a
14 annoncé le retour du tramway, un premier projet
15 qui est dans le centre-ville autour de McGill, de
16 la Commune, enfin ce circuit-là.

17
18 L'avenue du Parc a été identifiée comme la phase
19 2. Ici, vous avez le tramway de Paris avec un
20 magnifique - toute la zone sous les rails est
21 gazonnée, ce qu'on ne pourra malheureusement pas
22 faire à Montréal à cause des conditions
23 hivernales, mais si vous allez sur le boulevard
24 des Maréchaux à Paris, vous verrez que le tramway
25 circule sur un magnifique gazon.

LE 21 MAI 2008

1
2 Ce que nous disons ici, c'est qu'on est très
3 heureux de réaccueillir le tramway. Que le
4 tramway, ce n'est pas seulement un moyen de
5 transport efficace, rapide, silencieux qui
6 transporte beaucoup plus que même des bus
7 articulés, c'est aussi une redéfinition, une
8 retexturation de la rue. Et comme arrondissement,
9 on va travailler conjointement avec les résidants
10 et les commerçants pour l'accueillir correctement
11 ce tramway-là. Ce sont de gros chantiers qui
12 perturbent la vie des commerçants et des
13 résidants, et donc on va s'inspirer des
14 expériences de Bordeaux, Strasbourg et de Paris
15 dans l'accompagnement de nos concitoyens pour le
16 retour du tramway.

17
18 Augmenter le nombre de postes de taxis. On veut
19 l'augmenter de 50 % pour augmenter la desserte
20 sur le territoire. Le taxi est un moyen de
21 transport collectif qui est très pratique, sous-
22 utilisé, et on pense faire du travail, il y a une
23 autre action qui nous amène à ça.

24
25 Repenser la gestion du stationnement. Donc dans

LE 21 MAI 2008

1 la gestion du stationnement, la première mesure,
2 mesure 25, c'est d'appliquer l'interdiction de
3 stationnement à moins de cinq mètres des
4 intersections. C'est une règle du Code de la
5 sécurité routière qui a près d'une trentaine
6 d'années, et donc ça relève de l'article 386.

7
8 Pour toutes sortes de raisons, bonnes et
9 mauvaises, on a laissé aller ça au fil des ans,
10 et les raisons techniques derrière ça de sécurité
11 urbaine étaient que si un véhicule est stationné
12 trop près de l'intersection, les enfants, on ne
13 les voit pas. Même les adultes maintenant avec
14 les camionnettes, on ne voit pas. Et même
15 l'automobiliste qui s'engage dans l'intersection
16 ne voit pas. Donc, on veut retirer
17 progressivement le stationnement de ces coins-là
18 dans l'arrondissement.

19
20 Et je vais vous indiquer, vous allez voir, c'est
21 une petite simulation, comment on va procéder.
22 C'est qu'on a donc identifié des intersections
23 avec la Direction de la santé publique où il y a
24 eu des accidents mortels, graves et légers. Donc
25 on va commencer par ces intersections-là.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Ensuite, on va passer à la phase des intersections limitrophes aux écoles et aux corridors scolaires ou identifiés près des parcs, donc avec une deuxième phase.

On va ensuite travailler autour des intersections du réseau des rues avec les avenues et les boulevards sur le réseau artériel, les rues commerçantes en priorisant le côté amont. Quand on dit « amont », c'est avant que vous traversiez l'intersection, donc vous voulez voir de chaque côté, suivra le côté aval par la suite.

Et là, je me suis arrêté à faire des petits ronds, c'était long, sur la carte. Il y a 694 intersections dans l'arrondissement. Il y a 387 arrêts d'autobus, autour de ça. Donc on comprend que, s'il y a un arrêt d'autobus, il n'y a pas de stationnement avant le coin. Donc on évalue à 500 à peu près le nombre d'intersections sur lequel on va devoir travailler. Chaque intersection, c'est donc quatre coins, huit voitures, tranquillement par phase qui vont être...

LE 21 MAI 2008

1 Et, bien sûr, si on retire le stationnement, on
2 doit prévoir quelque chose qui est soit du
3 marquage au sol, soit des panonceaux, soit des
4 bacs à fleurs, soit du stationnement pour vélo
5 sur chaussée ce qui pose problème l'hiver quand
6 on l'enlève. Mais donc c'est un phasage qu'on
7 veut faire pour ça.

8
9 Moduler la tarification du stationnement
10 automobile. Comme vous le savez, on est très
11 chanceux dans le Plateau-Mont-Royal. Je ne sais
12 pas si c'est « chanceux » qu'on doit utiliser,
13 mais on a maintenant des bornes électroniques,
14 électromécaniques de stationnement. On avait
15 anciennement des bornes. Ces bornes-là, elles ne
16 sont pas intelligentes, mais elles donnent des
17 données que des gens intelligents peuvent
18 utiliser.

19
20 Et ce qu'on veut faire avec les données que nous
21 allons obtenir de ces bornes-là pour l'ensemble
22 des stationnements tarifés sur le domaine public,
23 c'est tranquillement de voir si on ne peut pas
24 moduler la tarification. Présentement, c'est 2 \$
25 de l'heure dans toute la zone du Plateau, sauf

1 celle qu'on appelle « centre-ville » selon le
2 décret gouvernemental qui est 3 \$. Il y a des
3 plages maximum de deux heures, sauf que nous
4 avons prolongé au conseil d'arrondissement la
5 plage pour les théâtres, cinémas et restaurants
6 de 18 h à 21 h. Mais il y a des périodes de
7 l'année où la tarification pourrait être un peu
8 plus élevée, des zones un peu plus basses et on
9 n'utilise pas à l'heure actuelle correctement
10 l'information qu'on a. Elle est récente parce que
11 ça fait une année, mais donc on veut mieux
12 utiliser ça. Vous savez, le parcomètre a été
13 augmenté pour augmenter la rotation de la
14 clientèle sur les artères commerçantes et c'est à
15 cet effet qu'on veut travailler.

16
17 Étendre le stationnement tarifé sur rue. Donc on
18 identifie quelques rues commerçantes du Plateau
19 qui n'ont pas de stationnement tarifé, en
20 particulier Saint-Viateur, les avenues Laurier
21 Est et Fairmount. Toutes les recettes recueillies
22 par ces tarifications ou ces majorations seront
23 affectées à la réalisation des actions du PDU.
24 Nous voulons faire en sorte qu'il y ait un lien
25 entre les actions du plan et les tarifications

LE 21 MAI 2008

1 d'utilisation du domaine public.

2
3 Optimiser l'offre de stationnement automobile. Il
4 y a 60 000 places de stationnement automobile
5 dans le Plateau-Mont-Royal. Des places privées et
6 publiques. Privées : trente-cinq; publiques :
7 vingt-cinq à peu près. Et donc, ce qu'on veut
8 faire, c'est travailler avec les propriétaires de
9 ces lieux-là - ce n'est pas toujours utilisé
10 correctement - pour en faire une meilleure
11 gestion, en particulier pour du stationnement de
12 longue durée.

13
14 Je vous donne l'exemple. Vous êtes résidant du
15 Plateau-Mont-Royal, une famille. Vous avez une
16 voiture. Vous ne l'utilisez pas la semaine d'été
17 ou moins, parce que vous l'utilisez le week-end.
18 Et donc, vous voudriez trouver un endroit pour
19 stationner votre voiture pour de la longue durée.
20 Paris a commencé cette expérience-là, elle
21 fonctionne bien. Donc, on veut être capable de
22 mettre à la disposition de nos concitoyens des
23 endroits de stationnement.

24
25 Une des raisons, et la principale d'ailleurs

LE 21 MAI 2008

1 pourquoi nous avons passé de deux balais/semaine
2 sur rue à un balai, c'est que ça obligeait - et
3 on a eu de nombreux commentaires - beaucoup de
4 gens à changer leur voiture alors que là, ils
5 n'ont pas cette obligation, donc ils ne
6 l'utilisent pas.

7
8 Optimiser l'offre de stationnement automobile,
9 donc je viens d'en parler.

10
11 Augmenter l'offre de stationnements réservés à
12 l'autopartage. L'autopartage a beaucoup de
13 potentiel dans le Plateau-Mont-Royal. On indique
14 par une action suivante, c'est une entreprise
15 privée, mais on veut doubler le nombre de membres
16 d'autopartage dans le Plateau, et on indique aux
17 gens qui gèrent cette entreprise et ces flottes
18 d'autopartage que nous voulons leur donner des
19 places de stationnement, en particulier autour
20 des stations intermodales. « Intermodales » est
21 un grand mot mais disons celles des stations de
22 métro.

23
24 Encourager l'utilisation de véhicules moins
25 énergivores. Les gouvernements canadien,

LE 21 MAI 2008

1 québécois, donc pour ceux qui ont des éco-
2 véhicules ou des véhicules hybrides, redonnent -
3 je ne connais pas la formule, je n'ai pas d'auto
4 - mais je pense qu'il y a une ristourne ou une
5 déduction d'impôt sur l'acquisition ou un retour
6 de 1 000 \$, enfin vous me corrigerez. Il y a même
7 des entreprises privées, Ikea, Wal-Mart qui s'y
8 sont mises, c'est-à-dire qu'elles donnent des
9 espaces préférentiels aux gens qui ont des
10 véhicules éco-énergétiques.

11
12 Donc le Plateau se propose de limiter certaines
13 zones de stationnement aux petites voitures et à
14 faible consommation énergétique.

15
16 Promouvoir l'utilisation des transports durables.
17 Au début, les approches en matière de
18 planification et de sécurité routière, c'est
19 souvent relié à ce qu'on appelle les
20 infrastructures, l'engineering, l'éducation,
21 l'information, la sensibilisation - « education »
22 en anglais - et la réglementation et son
23 application, « enforcement », les trois E. C'est
24 un petit peu ça qu'on a aussi dans le Plan de
25 déplacement urbain.

LE 21 MAI 2008

1 Donc, promouvoir l'utilisation des transports
2 durables comme piste d'action. Nous allons
3 utiliser nos moyens communicationnels que sont
4 notre site Internet, le Répertoire des activités,
5 nos panneaux d'affichage sur supports à vélo
6 installés dans l'arrondissement, nos futures
7 stèles de rétroinformation que je vous
8 présenterai plus tard, des oriflammes qu'on va
9 installer pour promouvoir les transports
10 durables.

11
12 Action 32, toujours dans la dynamique
13 d'éducation, information : tenir un forum de
14 développement et d'initiatives novatrices de
15 transport durable à tous les trois ans. On
16 indique ici qu'on est privilégiés dans le
17 Plateau-Mont-Royal. Il y a des organisations
18 régionales, même nationales, qui ont une
19 expertise. Et donc en appui à l'arrondissement,
20 la recherche et développement autour d'un forum
21 organisé par - on mentionne ceux qu'on avait
22 mandatés pour faire des soirées d'information -
23 donc le Centre d'écologie urbaine, le Conseil
24 régional de l'environnement, Maison d'Aurore,
25 Vélo-Québec et autres autour de ces idées-là. On

LE 21 MAI 2008

1 veut animer une partie du site Internet de
2 l'arrondissement sur des questions, des exemples
3 que les citoyens peuvent ramener de voyage en
4 matière d'apaisement de circulation, de mobilité
5 durable. Donc, on veut animer cette partie-là.

6
7 Adopter une politique de transport durable à
8 l'intention des employés. Pour vous dire que déjà
9 on a des vélos en libre-service, enfin qui font
10 partie de « Voyagez Futé », dans l'arrondissement
11 offerts aux employés. Donc un certain nombre de
12 mesures qu'on veut prendre, entre autres adhérer
13 à Communauto, voir par voie réglementaire si on
14 peut faire des remboursements pour les
15 déplacements en vélo dans le cadre des fonctions
16 qui sont prises.

17
18 Apaiser la circulation automobile sur les réseaux
19 local et collecteur.

20
21 Action 34 : fixer la vitesse par défaut à
22 30 kilomètres en dehors du réseau artériel.

23
24 La Ville de Montréal a négocié - enfin, oui,
25 c'est une négociation - avec Québec le fait que

LE 21 MAI 2008

1 la vitesse de base à Montréal va être 40 km/h. Ça
2 a une importance dans la mesure où on n'est pas
3 obligés d'indiquer sur une rue que c'est 40,
4 puisque 40 est la vitesse par défaut. Donc
5 Montréal faisant ça, nous allons prendre
6 l'initiative de mettre à 30 km/h tout le réseau
7 local de l'arrondissement. Pour ce faire, nous
8 avons eu des rencontres, il faut faire des
9 demandes étonnamment au ministère des Transports
10 - pas étonnamment mais c'est la procédure - et
11 donc nous allons faire ces demandes-là de façon à
12 ce que l'ensemble du réseau local soit à 30 et,
13 par défaut, la vitesse sera 40.

14
15 Vous me direz : c'est pas parce que c'est 30
16 qu'on le respecte, c'est d'autre chose, mais ça
17 sera 30.

18
19 On va adopter une politique d'apaisement de la
20 circulation. Présentement, je ne suis pas pour
21 vous dire qu'on fait du travail sans savoir ce
22 que l'on fait, mais il y a un expert qui disait,
23 du Conseil régional de l'environnement : « Il y a
24 vingt-cinq méthodes d'apaiser la circulation dans
25 le Guide canadien. » Il y en a quinze dans le

LE 21 MAI 2008

1 Plateau qu'on utilise.

2
3 Donc ce qu'on veut faire, c'est comment on apaise
4 la circulation. Des gens nous disent : « Les dos
5 d'âne font du bruit. » D'autres nous disent :
6 « Ils font du bruit si les autos vont trop
7 vite. » « Rétrécissement de la chaussée ».
8 « Saillies de trottoir ». Donc on veut se donner
9 une politique d'apaisement qui va revoir la
10 nomenclature des rues, avenues. On a des avenues
11 comme l'avenue Chateaubriand qui est plus une
12 ruelle au sens - vous la connaissez - il y a des
13 gens qui y habitent, Chateaubriand est un homme
14 célèbre et ça fait chic de dire : « J'habite sur
15 l'avenue Chateaubriand », mais c'est particulier.
16 Donc c'est un petit détail.

17
18 Pour vous dire que donc définir le gabarit
19 souhaité pour les rues, les avenues et les
20 boulevards. On a essayé dans le Plan de
21 déplacement urbain d'utiliser toujours le
22 vocabulaire RAB : Rue, Avenue, Boulevard. Il y a
23 les ruelles également. Limiter la vitesse à
24 30 kilomètres dans toutes les rues locales et
25 définir la signalisation nécessaire. Donc une

LE 21 MAI 2008

1 politique avec des grands axes sur l'apaisement
2 de la circulation.

3
4 Poursuivre l'implantation de mesures d'apaisement
5 de la circulation. Politique d'un côté, mais nous
6 en avons fait. Nous en avons fait avant 2005.
7 Nous en avons fait en 2006, en 2007, en 2008 il y
8 en aura encore. Ça s'inscrit dans la démarche
9 également du budget participatif.

10
11 Et notre idée, enfin l'idée de notre équipe,
12 c'est qu'ils essaient de consolider les zones où
13 ils en ont fait. C'est-à-dire qu'on commence dans
14 une zone et on fait des mesures qui commencent à
15 avoir un impact quand on multiplie les actions
16 sur plusieurs rues.

17
18 « Apaisement » ne veut pas dire diminution de la
19 circulation de transit. Il peut y avoir autant
20 d'autos qui passent avant mais, de façon
21 évidente, les mesures qu'on a prises et mesurées
22 diminuent la vitesse.

23
24 Action 37 : adopter des mesures influençant ou
25 contraignant la circulation automobile. On donne

LE 21 MAI 2008

1 un exemple sur le mail central de Saint-Joseph et
2 on indique dans les actions que nous voulons
3 mener donc d'autres fermetures du mail central,
4 mais également un projet sur lequel nos équipes
5 travaillent, qui est - on l'a dit exactement en
6 diagonale, je ne veux pas me tromper - enfin
7 c'est des terre-pleins diagonaux qui vont
8 permettre, qui dans le fond découragent fortement
9 la circulation de transit mais permettent aux
10 résidants d'accéder à leur domicile et de le
11 quitter.

12
13 Multiplier les opérations radar. Donc avec nos
14 services policiers, vous allez voir, il y a un
15 travail qui est la partie « enforcement » des
16 mesures qu'on veut prendre, donc en les
17 multipliant avec nos deux postes.

18
19 Ce que nous voulons faire également, vous avez
20 ici les principales portes d'entrée dans le
21 Plateau-Mont-Royal. Donc porte au nord, à l'est,
22 au sud et à l'ouest. On ne les a pas toutes
23 identifiées, elles n'ont pas toutes la même
24 importance ou le même volume automobile, mais
25 nous voulons clairement identifier de façon

LE 21 MAI 2008

1 progressive, ça ne sera pas sur une année, qu'on
2 est dans le Plateau-Mont-Royal, qu'il y a une
3 vitesse qui ne sera pas 50, puisque ça va être
4 soit par défaut 40 ou 30, et ça nous permettra
5 aussi de conduire des campagnes d'information.

6
7 Augmenter l'utilisation des panneaux radars
8 mobiles. C'est des unités qui sont déplacées par
9 nos corps policiers sur des tronçons de rue.

10
11 Tout ça a des effets, c'est des effets
12 circonscrits dans le temps. Ça s'atténue. Mais on
13 comprend là qu'on est dans une dynamique
14 d'information, d'éducation.

15
16 Optimiser la synchronisation des feux de
17 circulation sur le réseau artériel. C'est tout le
18 travail qui est fait en amont de
19 l'arrondissement, dans l'arrondissement et en
20 aval. Donc en particulier, ça permet - et là, on
21 le dit bien - la synchronisation des feux de
22 circulation permet - et on a adoré une expression
23 dans les soirées - d'éviter que les gens coupent
24 dans les petites rues ou ce que les Parisiens
25 appellent des « parcours malins ». C'est-à-dire

LE 21 MAI 2008

1 que vous vous faufilez, vous prenez une ruelle.
2 Donc un travail de synchronisation. Les nouveaux
3 feux nous le permettent. Les feux à décompte
4 numérique entre autres.

5
6 Améliorer la géométrie des intersections entre le
7 réseau artériel et le réseau local. Ce que l'on
8 dit ici, on l'a fait. Donc, on écrit quelque
9 chose qu'on veut qui soit inscrit dans les
10 pratiques courantes de l'arrondissement.
11 Lorsqu'il y a des travaux... et je vous invite à
12 aller voir Saint-Laurent, les gens peuvent
13 trouver que le gabarit, la largeur, je sais que
14 le conseiller Bergeron trouvait qu'on avait
15 manqué une occasion, mais vous irez voir les rues
16 qui croisent Saint-Laurent, ces rues-là, on a
17 élargi les trottoirs par des saillies, on vient
18 de gagner le cinq mètres de sécurité et le
19 déplacement piéton est beaucoup plus court.
20 Encore une fois, il y a des éléments à considérer
21 et les partenaires concernés.

22
23 Améliorer la qualité des aménagements et la
24 sécurité de l'environnement. Donc dès cet
25 automne, on va mandater, la forme n'est pas

LE 21 MAI 2008

1 encore choisie, mais soit une firme, nos services
2 ou par voie de concours, des gens pour créer une
3 « signature école ». Ce que l'on veut dire par
4 ça, c'est qu'à l'heure actuelle nos équipes ont
5 mis aux normes toutes les écoles du Plateau.

6
7 Aux normes, c'est que l'instruction générale du
8 gouvernement du Québec de la sécurité routière et
9 de la signalisation dit : « Vous devez avoir tant
10 de panneaux ». Vous les avez vus sans doute, ils
11 sont vert fluo ou jaunes maintenant, avant ils
12 étaient bleu poudre, donc on a systématisé ça
13 autour de toutes les écoles.

14
15 Là, ce qu'on se dit, c'est comment signer avec la
16 CSDM le pourtour de l'école, de façon claire,
17 nette et précise : saillies de trottoir, marquage
18 au sol. Est-ce que l'école elle-même peut prendre
19 des couleurs école? Et de façon à, au fil des
20 ans, faire le travail autour de toutes les
21 écoles.

22
23 On s'inspire entre autres du travail qui a été
24 fait par les écoles Bruchési et Saint-Louis-de-
25 Gonzague qui ont déjà fait un travail de

LE 21 MAI 2008

1 réflexion sur ces questions-là.

2
3 Créer une signature particulière autour de tous
4 les parcs. C'est la même idée. Les écoles, les
5 parcs, les rues 30, et tout ça se combinant, on
6 vient tranquillement apaiser la circulation dans
7 l'ensemble de l'arrondissement. Mêmes données à
8 ce sujet-là : on est une année décalée signature
9 école sur 2008-2009, signature parc sur 2010-
10 2011.

11
12 Verdir le territoire à travers les différents
13 projets. Donc profiter des occasions
14 d'élargissement de trottoir, de réfection de
15 terre-plein comme sur Saint-Joseph pour
16 végétaliser, créer des îlots de fraîcheur ou
17 planter.

18
19 Réaliser des quartiers verts. Vous lirez le
20 texte. J'en ai parlé brièvement avec les membres
21 de la commission. C'est nouveau les quartiers
22 verts. Dans le Plan de transport, il y a une
23 définition, nos services disaient : elle est un
24 peu *écourtichée*.

25

LE 21 MAI 2008

1 Et donc, en consultation, on s'attend à ce que
2 les citoyens disent : bien qu'est-ce que ça peut
3 vouloir dire? Parce que les quartiers verts de
4 Bruxelles, les quartiers verts de Paris, même à
5 Paris, les quartiers verts ne se ressemblent pas
6 tous. Les quartiers verts qu'on voit aux États-
7 Unis n'ont pas tous la même texture. Il n'y en a
8 pas, à ma connaissance, à Montréal encore. Et
9 donc, on veut voir ce que ça veut dire.

10
11 Notre objectif est : on pense qu'un quartier vert
12 va prendre à peu près cinq ans à mettre en place
13 et donc on veut, au terme de ce premier Plan de
14 déplacement urbain, avoir un quartier vert par
15 district. On a mis un certain nombre de lignes
16 directrices que vous pourrez commenter si elles
17 sont adéquates ou pas, c'est l'objet de la
18 consultation.

19
20 Et donc, j'en ai mis un parce qu'il touchait aux
21 trois districts. Ça fait qu'on s'est dit, les
22 élus...

23
24 Donc si vous vous souvenez, il y avait la station
25 de métro Mont-Royal qui devient une zone

LE 21 MAI 2008

1 relativement intermodale; un projet autour ici
2 qu'on aimerait bien faire avec, bien sûr, les
3 citoyens et les marchands autour du parc des
4 Compagnons de Saint-Laurent et également autour
5 de la station de métro; il y a toute la zone ici
6 au sud du parc Laurier où il y a une circulation
7 transitaire, et on est près du parc Lafontaine;
8 il y a la rue Marie-Anne où on veut faire des
9 interventions et désigner comme zone qu'on
10 appelle de rencontre. Et donc, on se dit que ça
11 pourrait être un lieu de travail. Mais je peux
12 vous en pointer plusieurs autres.

13
14 Dans le district Jeanne-Mance, il y a des gens
15 qui travaillent autour de Milton Park. Il y a
16 ici, toute cette zone-là qui est envisageable.

17
18 Dans le district Mile End, il y a déjà un certain
19 nombre de mesures qui ont été prises autour de
20 Bernard, Waverly, Esplanade. Il demeure des
21 problèmes ici de circulation mais est-ce que ça
22 ne serait pas là un lieu? Il y a autour de
23 Villeneuve des aménagements cyclables et du
24 travail qui pourrait être fait.

25

LE 21 MAI 2008

1 Dans De Lorimier, il y a toute cette zone de
2 percolation de la circulation du pont
3 Jacques-Cartier entre les deux parcs. Il y a la
4 zone qui est en train de se redéfinir autour du
5 garage Mont-Royal Ford et des garages de la STM
6 qui pourrait être envisagée. Sur Laurier ici, il
7 y a la zone de...

8
9 Donc, j'en pointe plusieurs mais on voit bien que
10 c'est une bonne idée. Quels sont les éléments
11 qu'on a besoin pour que ça coagule? On est un peu
12 comme en chimie, quand on met des gouttes une à
13 une, puis à un moment donné ça précipite. Donc,
14 est-ce que ça prend déjà une bonne base pour
15 commencer ou on peut partir. Donc, je vous
16 indiquais des endroits.

17
18 Si vous voyez, on a des zones où on a beaucoup
19 d'écoles qui sont situées. Est-ce que c'est
20 autour de ça qu'on doit travailler. Donc c'est un
21 élément qui est plus interrogatif que
22 déterministe dans le cadre du quartier vert.

23
24 Ça m'amène à l'action 49 : mener une campagne de
25 sécurité routière annuelle. Donc partie

LE 21 MAI 2008

1 éducation. Et nous indiquons les grands enjeux en
2 matière de sécurité par mode de transport pour en
3 quelque sorte orienter le travail de nos
4 policiers.

5
6 Ce matin, il y avait un point de presse au coin
7 de Saint-Viateur et avenue du Parc. La
8 conseillère Fakotakis était avec moi. Donc, les
9 policiers étaient là pour donner des...
10 contraventions ou avertissements ce matin?
11 Avertissements. Donc, sur les cyclistes qui
12 roulent sur les trottoirs.

13
14 Les cyclistes roulent sur les trottoirs, on mène
15 une campagne. Vous me direz : « Oui, mais ils
16 n'ont pas de place ailleurs. » Il y a une
17 expression anglaise qui dit : *Two wrongs don't*
18 *make one right*. Que les cyclistes se plaignent
19 qu'il n'y a pas assez d'aménagement cyclables, je
20 suis d'accord. Qu'ils prennent Esplanade ou
21 Hutchison, ça serait préférable, mais les
22 personnes âgées, les enfants du YMCA se plaignent
23 constamment de ça. Vous me direz : « Si on roule
24 pas vite, c'est pas grave ». Donc ça, c'est une
25 question pour les cyclistes.

LE 21 MAI 2008

1 Nous, on a identifié clairement que pour l'auto
2 et la moto, c'est le respect des limites de
3 vitesse, le respect des feux de circulation et
4 des arrêts obligatoires et le respect de la
5 priorité accordée aux piétons qui sont engagés
6 dans une traverse piétonne. C'est en Belgique où
7 on n'a même plus besoin d'être engagé, je crois,
8 pour être obligé de...

9
10 Pour le camionnage, respect des limites de
11 vitesse. Pour le vélo, respect de l'interdiction
12 de circuler sur les trottoirs. Feux de
13 circulation et éclairage de nuit. Et pour les
14 piétons, le respect des feux de circulation et
15 des traverses aux intersections.

16
17 Et en terminant, adopter des mesures
18 restrictives, la 50^e. Merci de m'avoir suivi.
19 D'adopter des mesures plus restrictives pour
20 encadrer le transport des marchandises de deux
21 façons.

22
23 Tout d'abord, on en a parlé avec les associations
24 commerçantes que nous avons rencontrées. Vous
25 savez que le travail, nos équipes ont rencontré

LE 21 MAI 2008

1 une trentaine de groupes, d'organisations dont
2 les artères d'avenue du Parc, de Saint-Laurent,
3 de Mont-Royal, de Rachel, des rencontres de deux
4 heures.

5
6 Donc, deux éléments qu'ils pensent être capables
7 de mettre en application : donc des heures de
8 livraison, de 7 h à 11 h, ce qui veut dire tous
9 les commerces, tous les fournisseurs qui en
10 seraient informés. Et, deuxièmement, une limite
11 de la taille des camions pouvant utiliser les
12 rues du Plateau en évitant les tracteurs avec
13 deux semi-remorques en tout début.

14
15 Donc ça, ça vous donne les cinquante actions qui
16 s'intègrent dans les pistes de solution que nous
17 avons dans les grands objectifs. Ce que ça veut
18 dire, ça veut dire que vont se superposer au fil
19 des ans des mesures qui sont concomitantes.
20 Chacune individuellement est peut-être faible ou
21 a un impact relatif. Combinées, mises ensemble,
22 elles devraient apaiser, diminuer la circulation
23 de transit, faire que le Plateau est plus viable,
24 vivable et intéressant, sur une période d'une
25 quinzaine d'années avec des objectifs qui sont

1 écrits.

2
3 Ce plan-là est impossible s'il n'y a pas un Plan
4 de transport à la Ville de Montréal. Parce que le
5 transfert modal sur le métro en particulier, sur
6 les voies bus, sur l'arrivée du tramway, sur
7 d'autres mesures d'agglomération est nécessaire.
8 Parce que nous demeurons un quartier central,
9 nous sommes densément peuplés, et donc c'est une
10 stratification qui va venir et qui va faire en
11 sorte que les déambulatoires piétons, cyclistes,
12 et autres, et informationnels vont se mettre en
13 place.

14
15 Donc, ça fait le tour des cinquante actions. Je
16 vérifie si je n'ai rien oublié de la part des
17 regards de l'équipe. Isabelle? Non, rien. Et donc
18 ça termine ici ma présentation.

19
20 **LE PRÉSIDENT :**

21 Merci, Monsieur Labrecque. Cinq orientations,
22 sept pistes de solution et cinquante actions, je
23 peux présumer qu'il va avoir des questions. Pour
24 ce faire, si vous voulez poser des questions, le
25 micro qui est ici en avant et je vais vous

LE 21 MAI 2008

1 demander d'utiliser le micro.

2
3 Avant de commencer à poser des questions, je veux
4 juste vous dire que tout ce qui est dit ce soir
5 est enregistré et vous allez retrouver un
6 verbatim sur le site de l'arrondissement dans les
7 prochains jours. Monsieur?

8
9 **M. LUC FERRANDEZ :**

10 Bonjour ! Luc Ferrandez citoyen. Merci beaucoup.
11 Quel inventaire ! Quel archivage ! Je travaille
12 dans une entreprise en gestion du changement où
13 il y a deux écoles qui s'affrontent. Une qui
14 prétend que... une qu'on appelle « amélioration,
15 optimisation », c'est-à-dire que pour faire
16 évoluer les choses, il faut les améliorer, il
17 faut les optimiser, il faut les cumuler puis, à
18 la fin, il se produit quelque chose.

19
20 Puis l'autre qui pense qu'on doit faire de la
21 refonte et de la réingénierie. C'est-à-dire que
22 dans certains cas, le cumul de petites actions ne
23 suffit pas et il faut faire des projets, il faut
24 faire des changements plus radicaux.
25 Vraisemblablement, vous avez choisi la voie

1 « cumul, optimisation, amélioration ».

2
3 J'aimerais attirer votre attention sur un projet
4 qui était l'Observatoire du Mont-Royal et qui a
5 démontré l'échec de cette façon de faire, même en
6 cumulant énormément de mesures.

7
8 Vous savez, tout le monde y est allé, c'est le
9 belvédère du mont Royal, là où on stationne pour
10 necker ou pour regarder la ville. Il y a quelques
11 années, il y a cinq, six ans environ, il y avait
12 simplement un stationnement. Maintenant, ils ont
13 mis là presque toutes les mesures d'apaisement de
14 la circulation qu'on peut imaginer. Alors il y a
15 un terre-plein qui empêche la circulation dans un
16 sens, il y a du stationnement en angle, il y a un
17 sol texturé, il y a des saillies avec des
18 arbustes qui empêchent deux voitures de passer à
19 la fois. Malgré tout ça, compte tenu du nombre de
20 voitures, la dynamique du site n'a pas changé.

21
22 Alors je pense qu'il faut se poser la question -
23 et je vous la pose - quel est le seuil critique
24 de mesures d'apaisement de circulation à partir
25 duquel les choses changent? Je ne pense pas qu'on

LE 21 MAI 2008

1 puisse se satisfaire de dire : « On va les
2 ajouter les unes aux autres. » Il faut faire une
3 réflexion un petit peu plus poussée en disant :
4 « Est-ce qu'il n'y a pas des places où il faut y
5 aller un petit peu plus radicalement, avec un peu
6 plus de réingénierie, un peu plus de... »

7
8 Peut-être qu'il y a de ça dans votre document,
9 évidemment on l'a écouté verbalement. Alors quand
10 vous parliez, j'aimerais vous inviter à nous
11 préciser, peut-être que vous avez des mesures
12 comme celles-là.

13
14 Notamment, vous avez parlé de zone piétonne, vous
15 avez parlé de quartier vert, vous avez parlé de
16 limitation de l'accès. Peut-être que j'ai mal
17 compris, mais est-ce que vous avez des mesures
18 comme ça qui sont un peu plus radicales et qui
19 permettent de régler les choses une fois pour
20 toutes dès le départ?

21
22 **LE PRÉSIDENT :**

23 Monsieur Labrecque.
24

LE 21 MAI 2008

1 **M. MICHEL LABRECQUE :**

2 Non. Il y a un mot, enfin je sais que vous
3 connaissez un peu, que vous avez utilisé, mais le
4 mot *reingeneering*, le ministre des Finances qui
5 en parlait en début de mandat, ça me fait
6 toujours un petit peu peur. Donc il n'y a pas ces
7 mesures de rupture. Ces grandes mesures de
8 rupture, certains pays les ont essayées mais,
9 bon, je connais des villes néerlandaises qui ont
10 fait ça, vraiment des gestes de rupture, mais on
11 n'est pas dans une approche de rupture.

12
13 **LE PRÉSIDENT :**

14 Madame?

15
16 **Mme HANNA BITI :**

17 Bonjour ! Merci beaucoup pour votre présentation.
18 J'aurais deux questions. Donc mon nom, c'est
19 Hanna Biti. Alors ma première question c'était,
20 vous avez parlé de créer des réseaux d'axes verts
21 et j'aimerais que vous élaboriez un petit peu sur
22 quelle est votre vision, quels seraient ces
23 réseaux d'axes verts.

24
25 Et l'autre question précise, j'ai vu que vous

LE 21 MAI 2008

1 aviez des dates, des échéances pour certaines
2 actions, mais pour celle-là, je n'ai pas vu s'il
3 y en avait. Vous avez parlé de différentes
4 mesures pour restreindre l'accès à certaines rues
5 du Plateau, notamment une fermeture du mail sur
6 Saint-Joseph et des terre-pleins sur Marie-Anne.
7 J'aimerais savoir si vous avez déjà une échéance
8 et un budget pour faire cela. Merci.

9
10 **M. MICHEL LABRECQUE :**

11 L'axe vert, le concept de base est d'utiliser
12 dans des déplacements. Bon, comme on a un plan en
13 damier dans le Plateau-Mont-Royal, donc ce qu'on
14 parle, c'est des déplacements nord-sud, est-
15 ouest. Donc, d'utiliser des déambulateurs que
16 l'on considère comme apaisés et verts au sens
17 propre du mot.

18
19 Monsieur Dumesnil de Paris qui est venu nous
20 parler des quartiers verts et qui nous parlait de
21 ce qu'il y a à Paris, si vous avez l'occasion d'y
22 aller, il y a des quartiers verts qui ne sont pas
23 verts du tout. Le quartier Montorgueil est un
24 quartier sans arbre dont les pavés sont blancs au
25 sol, qui est un quartier qui est apaisé, qui a

LE 21 MAI 2008

1 des bornes électroniques pour y accéder avec des
2 cartes, et lui, il était étonné - nous, on trouve
3 qu'il n'y en a pas encore assez - mais il était
4 étonné du nombre d'arbres qu'il y avait dans le
5 Plateau-Mont-Royal, des rues vertes et tout ça.

6
7 Donc, les axes verts sont des axes structurants,
8 apaisés, verts, qui permettent des déplacements
9 interreliant des zones vertes que sont
10 essentiellement des parcs ou des squares, de
11 façon à se déplacer du nord au sud, de l'est à
12 l'ouest, les diagonales étant très difficiles
13 ici. Ça fait que ça, c'est pour la partie de
14 l'axe vert et du déambulateur vert.

15
16 Donc, on indiquait que Duluth, étant considérée
17 comme une zone de confort potentiel, peut être
18 également un axe vert de déplacement reliant
19 ainsi Jeanne-Mance à Lafontaine.

20
21 Vous parliez ensuite de budget. Il n'en a pas été
22 question ici. On n'arrête pas le travail. Les
23 consultations, la commission entre en
24 consultation, mais le rythme des actions à mener
25 et le détail et les budgets vont s'intégrer dans

LE 21 MAI 2008

1 les PTI, plans triennaux d'investissement de
2 l'arrondissement, plans triennaux
3 d'investissement de la Ville centre, budget de
4 fonctionnement d'arrondissement, budget de la
5 Ville centre, ensuite les projets particuliers
6 qui peuvent être faits avec des paliers ou des
7 ordres supérieurs de gouvernement que sont Québec
8 et Ottawa dans le cadre des programmes
9 d'infrastructures, des programmes spécifiques. Le
10 ministère des Transports, entre autres, met dans
11 un fonds vert. Donc, c'est le travail qu'on est
12 en train de voir.

13
14 Il y a même des projets spécifiques initiés par
15 des groupes de citoyens qui peuvent être financés
16 par des fondations. On a été approchés à ce
17 sujet-là. Donc, c'est un amalgame qui est en
18 train de se faire.

19
20 Quant à l'échéancier, il y a beaucoup de dates.
21 Ce n'est pas : « Le 4 mars 2011, on inaugure. »
22 Il y a ce que je dirais une grille de
23 planification en termes de temps : sur cinq ans,
24 dix ans, quinze ans. Il y a des actions qu'on
25 entreprend immédiatement. Mais quand on dit, par

LE 21 MAI 2008

1 exemple, pour les quartiers verts, trois
2 quartiers verts à terme un par district, bien
3 entendu, à terme, c'est sur le cycle du PDU, donc
4 quinze ans.

5
6 **LE PRÉSIDENT :**

7 Merci. Monsieur?

8
9 **M. ÉRIC FAUCHER :**

10 Bonjour! Éric Faucher, résidant du Plateau. Je
11 travaille aussi dans le domaine de l'urbanisme.
12 Première petite note. Il faudrait peut-être
13 réviser la Politique de l'environnement. Vous
14 disiez que les CD, c'est plus écologique. C'est
15 un matériel qui prend plusieurs années à se
16 détériorer, donc...

17
18 **M. MICHEL LABRECQUE :**

19 Excusez-moi?

20
21 **M. ÉRIC FAUCHER :**

22 Vous disiez que vous avez distribué maintenant
23 l'information sur CD-ROM. D'après moi, ce n'est
24 pas une méthode plus écologique, si on se fie à
25 la dégradation que ça peut prendre dans

LE 21 MAI 2008

1 l'environnement.

2

3 **M. MICHEL LABRECQUE :**

4 Excusez-moi si je n'ai pas mesuré l'empreinte
5 écologique du CD.

6

7 **M. ÉRIC FAUCHER :**

8 C'est une petite note comme ça. Pour commencer,
9 moi j'habite sur Saint-Denis à côté d'ici. Ce que
10 je vois, c'est beaucoup de voitures mais
11 également beaucoup de vélos qui descendent. Ce
12 que ça me fait penser, c'est que ça serait peut-
13 être un corridor à privilégier tant pour la
14 voiture que pour le vélo, car les vélos veulent
15 aussi aller vite quand ils se déplacent.

16

17 Et dans ce sens-là, je ne sais pas si vous aviez
18 pensé à... bon, je pars d'ici le matin, j'ai une
19 voiture car je travaille à l'extérieur de
20 Montréal. Malheureusement, l'arrondissement ne
21 m'a pas fait d'offre d'emploi encore. Donc il y a
22 une synchronisation des feux le matin, tôt le
23 matin, mais je crois que ça s'arrête après 7 h,
24 je ne sais pas exactement quand.

25

LE 21 MAI 2008

1 Moi, j'habite pas loin d'une intersection, donc
2 j'entends beaucoup les départs qui se font
3 souvent dans le bruit. Les gens semblent stressés
4 et pressés. Donc ça, ça m'agresse beaucoup quand
5 je sors de chez moi puis que le trafic est dans
6 l'arrêt, dans le départ toujours. Donc, de
7 synchroniser les feux aux heures de pointe, pour
8 le retour également.

9
10 Également, il y avait pour...

11
12 **LE PRÉSIDENT :**

13 Vous aviez une question. C'est quoi votre
14 question?

15
16 **M. ÉRIC FAUCHER :**

17 C'est un commentaire.

18
19 **LE PRÉSIDENT :**

20 Il n'y a pas de commentaire. Je ne veux pas
21 empêcher personne de parler. C'est que je veux
22 que vous déposiez des mémoires ou que vous veniez
23 en présenter. Parce que ce qu'on a envie
24 d'entendre, c'est vraiment c'est quoi vos idées,
25 c'est quoi vos suggestions, c'est quoi ce que

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

vous pensez.

M. ÉRIC FAUCHER :

Bien, si vous aviez pensé à une synchronisation des feux.

LE PRÉSIDENT :

Et ce n'est pas ce soir. Si vous avez une question, c'est parfait.

M. ÉRIC FAUCHER :

J'en ai plusieurs.

LE PRÉSIDENT :

Sinon, vos opinions, s'il vous plaît, vous viendrez nous les déposer.

M. ÉRIC FAUCHER :

Bien, la question pourrait se tourner comme ça : s'il y aurait une place pour la synchronisation des feux sur les axes dominants.

Deuxièmement, le vélo libre...

LE 21 MAI 2008

1 **LE PRÉSIDENT :**

2 Attendez. Il y a une question, Monsieur
3 Labrecque?

4
5 **M. MICHEL LABRECQUE :**

6 C'est indiqué dans une des actions
7 spécifiquement. La synchronisation qui peut être
8 vue par plusieurs comme augmentation de la
9 capacité. Donc c'est tout là que ça se joue.

10
11 **M. ÉRIC FAUCHER :**

12 Mais aussi réduire les nuisances.

13
14 **M. MICHEL LABRECQUE :**

15 Mais ce qu'on constate, c'est qu'une
16 synchronisation adéquate évite les parcours
17 malins. L'autre élément, il y avait beaucoup
18 d'actions, il y avait une carte en rose - moi, je
19 me souviens de la couleur - donc où on
20 identifiait l'axe Saint-Denis comme un axe où il
21 y a priorité à mettre une voie réservée de façon
22 à entre autres aider à la ligne orange qui est
23 très, très utilisée. Depuis l'ouverture des
24 stations de métro à Laval, les trois stations du
25 Plateau, comme les enfants m'en font la remarque,

LE 21 MAI 2008

1 c'est difficile parfois d'entrer dans le métro.
2 Donc, les nouvelles voitures ne sont pas là
3 encore, tout ça. Mais donc je résume pour dire
4 que s'il y a voie réservée, nous allons faire
5 beaucoup de travail aussi pour que les vélos
6 soient acceptés dans les voies réservées bus.

7
8 **LE PRÉSIDENT :**

9 Vous pouvez laisser une autre personne? Vous
10 reviendrez. Merci, Monsieur. Monsieur?

11
12 **M. ÉRIC FAUSSURIER :**

13 Bonjour, monsieur Boivin! Éric Faussurier. Une
14 question assez simple. Il semblait y avoir
15 beaucoup d'emphase mis sur la sécurité des
16 enfants à proximité des écoles. Alors voici ma
17 question.

18
19 Est-ce que vous avez vérifié avec la Commission
20 scolaire de Montréal quel est le taux de
21 croissance des inscriptions dans les écoles
22 primaires et secondaires dans l'arrondissement du
23 Plateau ? Et si oui, j'aimerais savoir quel est
24 le taux de croissance et quelle est la population
25 des enfants en âge scolaire au Plateau.

LE 21 MAI 2008

M. MICHEL LABRECQUE :

1
2 Non. Mais comme on a des enfants dans le Plateau
3 et qu'on connaît les commissaires, et que nos
4 enfants sont allés, par exemple, à Jeanne-Mance,
5 qu'il y a déjà eu mille huit cents étudiants,
6 puis qui est à peine à sept cents, on le vit. Des
7 fois, on a besoin des chiffres, on sait qu'il y a
8 moins d'enfants, mais effectivement cette
9 question-là n'est pas abordée sous l'angle du
10 déclin de la natalité ou de la croissance. Il est
11 abordé sur le fait que si les gens dans le
12 Plateau-Mont-Royal ont des enfants, une de leurs
13 préoccupations très importante, c'est : est-ce
14 qu'ils pourraient aller au parc sans risquer de
15 se faire tuer. Est-ce qu'ils peuvent aller à pied
16 à l'école?

17
18 On a un problème dans le Plateau, dans le
19 Plateau-Mont-Royal qui est le dépôt - et ce n'est
20 pas un reproche - mais les parents travaillent,
21 ils ont leur voiture, ils laissent les enfants à
22 l'école ou au CPE, à la garderie, puis ils
23 continuent de travailler.

24
25 Et donc, ce qu'on aimerait beaucoup en sécurisant

LE 21 MAI 2008

1 les parcours, les signatures école et tout ça,
2 c'est que les parents se sentent plus en confort
3 de montrer un chemin vers l'école sécurisé aux
4 enfants et dire : « Tu vas aller à l'école à
5 pied. Tu reviendras à la fin de la journée. » Ça
6 fait que c'est ça notre idée de base. Elle n'est
7 pas basée sur le fait : y a-t-il moins ou peu
8 d'enfants. Je pense que la vie d'un quartier, si
9 on n'a plus d'enfant, je peux vous dire qu'elle
10 va être plate, il va y avoir moins de graffitis,
11 moins de...

12
13 **LE PRÉSIDENT :**

14 Merci, Monsieur. Madame?

15
16 **Mme CHRISTINE SIMONET :**

17 Bonjour ! Mon nom est Christine Simonet, je suis
18 présidente du Conseil d'établissement de l'École
19 Louis-H. Lafontaine et justement j'ai des
20 questions au sujet de la sécurité aux abords de
21 l'école. On me signale que - pour l'information
22 de tout le monde - il y a actuellement sept mille
23 cinq cents enfants de neuf ans et moins sur le
24 Plateau-Mont-Royal.
25

LE 21 MAI 2008

1 Comme présidente du Conseil d'établissement, nous
2 sommes très intéressées, mon école et moi-même,
3 par le dossier de la sécurité aux abords de
4 l'école. Mon école travaille depuis plus d'une
5 dizaine d'années sur ce dossier-là en essayant
6 d'obtenir des choses et d'autres de la Ville pour
7 améliorer la sécurité aux abords des écoles.

8
9 Nous travaillons avec madame Dos Santos depuis
10 deux ans lors de différentes rencontres et
11 maintenant, nous travaillons avec Vélo-Québec
12 pour présenter prochainement aux consultations un
13 mémoire pour améliorer la sécurité aux abords de
14 notre école.

15
16 Quand vous parlez de signature école,
17 d'interdiction de se stationner aux alentours des
18 intersections, etc., pour moi, et sans doute pour
19 les parents de mon école, c'est comme de l'or
20 qu'on entend aux oreilles. Seulement, vous
21 ajoutez une échéance de quinze ans.

22
23 Ma question, c'est simple : nous attendons déjà
24 depuis près d'une dizaine d'années pour avoir une
25 amélioration de la sécurité aux abords de notre

LE 21 MAI 2008

1 école. C'est quoi l'échéance? Est-ce que c'est
2 l'année prochaine? J'ai entendu 2008-2009. Est-ce
3 que c'est pour Louis-H. Lafontaine ou juste pour
4 une école? Après, l'année d'après, une autre
5 école? Ce qui fait que nous, nous arriverons
6 quand ça? Donc juste une précision. C'est quand?
7 Merci.

8
9 **M. MICHEL LABRECQUE :**

10 Honnêtement, Madame, ça serait inadéquat pour moi
11 de vous dire présentement. Ça va être la partie
12 la plus difficile. C'est-à-dire, à l'intérieur
13 des actions que nous présentons pour
14 consultation, ça va être le rythme à donner à on
15 commence où et dans quel ordre et combien ça
16 coûte chaque opération, c'est sûr.

17
18 Je sais que Hippolyte-Lafontaine, mes enfants
19 l'ayant fréquentée, étonnamment la piste cyclable
20 pose un certain nombre de difficultés. La
21 circulation de transit qui descend sur Berri,
22 celle qui remonte Chateaubriand, on se demande
23 pourquoi. Donc, je la connais bien. Et je pense
24 que ça, ça va arriver quand on va être à
25 l'automne, après les rapports des commissaires,

LE 21 MAI 2008

1 je pense que beaucoup de gens vont arriver en
2 disant : « Nous, on est prioritaires, puis on
3 va... »

4
5 Ce qui est sûr et certain, et c'est écrit dans le
6 Plan de déplacement urbain, nous travaillons
7 beaucoup avec les données de la Direction de la
8 santé publique. Vous me direz que ce n'est peut-
9 être pas adéquat, mais entre une intersection où
10 il n'y a eu aucun accident répertorié depuis
11 quinze ans, de quelque façon que ce soit, et des
12 accidents qui ont eu lieu dans une intersection
13 près d'une école, répertoriés par nos services de
14 police ou par la Société d'assurance automobile
15 du Québec ou par la Direction de la santé
16 publique... vous savez que s'il n'y a pas de
17 véhicule moteur d'impliqué, ce n'est pas
18 répertorié par la Société d'assurance automobile,
19 mais la Direction de la santé publique, par le
20 biais des registres des hôpitaux, le connaît.

21
22 Donc on travaille beaucoup avec ça. Monsieur
23 Haroux et la Direction de la santé publique,
24 monsieur Drouin, monsieur Morency, vont nous
25 permettre de fusionner leurs cartes informatiques

LE 21 MAI 2008

1 pour voir ça. Et donc, on va travailler un peu
2 avec cette approche de les intersections et les
3 lieux où, en premier, aux abords des écoles il y
4 a eu des accidents. Donc, je vous dirais ça dans
5 un premier temps.

6
7 Pour Louis-H., est-ce que ça va être à la fin? En
8 2023? Ça m'étonnerait.

9
10 **LE PRÉSIDENT :**

11 Merci. Monsieur?

12
13 **M. SERGE POULIN :**

14 Bonjour, monsieur le président! Serge Poulin du
15 Regroupement des aveugles et amblyopes du
16 Montréal métro. Tout d'abord, je salue le travail
17 qui a été réalisé par tous ces acteurs dans cet
18 ambitieux Plan de déplacement urbain que je
19 trouve tout à fait intéressant. J'aurai plusieurs
20 commentaires à faire, mais je voudrais apporter
21 une attention particulière particulièrement aux
22 emplacements de ce qu'on appelle « racks à
23 vélo ».

24
25 Comme on a été ambitieux et innovateurs dans le

LE 21 MAI 2008

1 Plateau lorsque a été le temps de régler
2 l'aménagement des terrasses, je pense que c'est
3 une bonne chose, et qu'on parle aussi de
4 l'installation de signaux sonores qu'on attend
5 depuis une dizaine d'années près du centre
6 communautaire notamment ici à Laurier-Resther, je
7 trouve ça intéressant.

8
9 Cependant, afin de parfaire mes commentaires et
10 de les préciser - parce que notre narrateur de
11 présentation est assez exceptionnel en matière de
12 description, je le félicite d'ailleurs. J'aime
13 toujours ça avoir des descriptions, des
14 graphiques, je trouve ça génial.

15
16 **Me MICHEL LABRECQUE :**

17 Et j'étais avec mon pointeur en plus.

18
19 **M. SERGE POULIN :**

20 C'est bon, ça. Il y a des personnes qui sont
21 aveugles mais qui sont visuelles pareil. C'est
22 assez spécial mais bon!

23
24 Tout ça pour dire que, afin de parfaire mes
25 commentaires, vous présentez un document en

LE 21 MAI 2008

1 format pdf, qui s'avère un document totalement
2 inaccessible pour les personnes qui vivent avec
3 une déficience visuelle.

4
5 Donc, est-ce qu'il serait possible, dans un
6 échéancier assez court puisqu'on a des mémoires à
7 déposer, de pouvoir en faire une version Word. Je
8 comprends qu'il faut enlever les graphiques dans
9 ce cas-là, mais est-ce que c'est une possibilité?

10
11 **M. MICHEL LABRECQUE :**

12 Oui. La réponse, c'est oui.

13
14 **M. SERGE POULIN :**

15 Merci beaucoup.

16
17 **M. MICHEL LABRECQUE :**

18 On a vos coordonnées et c'est oui. Et je vous
19 dirais - juste un anecdote - je suis allé faire
20 un cours de comment accompagner des personnes
21 aveugles en tandem. Et j'étais donc à l'avant
22 comme pilote, ils étaient copilote et une chose
23 qu'on m'avait dite : « Arrête de dire que c'est
24 beau. » Décris, fais sentir, donne des... Merci
25 beaucoup.

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur?

M. JOSEPH BELLEROSE :

Bonsoir, Monsieur Boivin, Monsieur Labrecque, chers concitoyens, concitoyennes ! Joseph Bellerose, résidant de la rue Saint-André entre Rachel et Marie-Anne, pour lequel l'arrondissement a présenté un projet de réfection de la rue au complet qui devrait coûter autour de 1 M\$. On a critiqué le projet. On est une majorité de citoyens à avoir fait une demande à l'arrondissement de réviser le projet pour que la largeur de la rue soit réduite à une voie et demie pour les voitures et non pas à deux voies comme il est proposé.

La seule mesure d'apaisement de la circulation qui a été proposée, ce sont des dos d'âne. Les saillies de trottoir qui sont très intéressantes laissant malheureusement, y compris toute la largeur de la rue, laissant deux voies de large pour la circulation automobile. On se demande, est-ce que c'est possible, suite au dépôt d'un

LE 21 MAI 2008

1 document aussi spectaculaire et intéressant,
2 réellement intéressant, de réviser le projet pour
3 qu'il soit conforme aux orientations que vous
4 proposez?

5
6 **M. MICHEL LABRECQUE :**

7 Dans l'action 35, on indique qu'on va adopter une
8 politique d'apaisement de circulation. Et la
9 raison de cette action-là, c'est qu'on le voit
10 bien à l'intérieur de nos équipes de
11 professionnels, c'est que là on est... comme
12 citoyen, vous avez une opinion. Eux comme
13 professionnels, ils en ont une. D'autres services
14 en ont. Et donc, je n'ai pas lu tout au long mais
15 les éléments de cette politique-là, entre
16 autres :

17
18 *Définir le gabarit souhaité pour les*
19 *rues, avenues et boulevards, les RAB*
20 *de l'arrondissement...*

21
22 **M. JOSEPH BELLEROSE :**

23 Tout à fait.
24

1 **M. MICHEL LABRECQUE :**

2 *... selon qu'il s'agisse d'une voie*
3 *unidirectionnelle ou bidirectionnelle*
4 *et qu'elle comporte ou pas du*
5 *stationnement d'un côté ou des*
6 *deux...*

7
8 Les résidants pourraient décider, par exemple, de
9 ne plus avoir de stationnement d'un côté
10 automobile pour élargir les trottoirs.

11
12 *... qui tiendra compte des*
13 *contraintes de déneigement, des*
14 *besoins en matière de sécurité civile*
15 *et de l'espace de dégagement pour*
16 *permettre la pratique cycliste.*

17
18 Donc c'est un des éléments. Parce qu'on a bien vu
19 dans le cas de la rue Saint-André que, entre la
20 proposition de nos services qui a été faite, qui
21 vous a été faite, nous, la lecture qu'on en fait
22 qui est un gain, c'est-à-dire en matière de
23 largeur de trottoir, plantation d'arbre aux dix
24 mètres et tout ça, de votre côté, il semble que
25 c'est vraiment la largeur qui est déterminante.

LE 21 MAI 2008

1 Et on trouve que de chaque côté quand on mesure,
2 enfin...

3

4 Et donc ça va faire partie... Saint-André est un
5 cas en soi mais on veut se doter d'éléments pour
6 faire qu'à la pièce, on n'est pas toujours en
7 train...

8

9 **M. JOSEPH BELLEROSE :**

10 Oui, tout à fait.

11

12 **M. MICHEL LABRECQUE :**

13 Ça fait que l'expérience qu'on vit avec vous
14 citoyens et nous, et nos services professionnels,
15 nos ingénieurs qui disent : « Écoutez, j'ai des
16 demandes des incendies, j'ai des... », donc
17 comment on encadre ça pour que les gens se
18 disent : « bien dans le fond, c'est à peu près ça
19 un gabarit, une rue unidirectionnelle avec
20 stationnement » puis tout le monde vit bien avec
21 ça.

22

23 **M. JOSEPH BELLEROSE :**

24 Voilà, oui. C'est ce qu'on souhaite, oui.

25

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. MICHEL LABRECQUE :

O.K.

M. JOSEPH BELLEROSE :

Est-ce que notre projet peut faire partie de cette réflexion-là?

M. MICHEL LABRECQUE :

Là, de votre projet, on va recommuniquer avec vous parce qu'il y a eu ouverture des soumissions et il y a une dimension qui est en discussion importante dans les coûts de réalisation, qu'il va y avoir communication.

M. JOSEPH BELLEROSE :

C'est très bien. Merci beaucoup.

M. MICHEL LABRECQUE :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur. Monsieur?

M. ÉRIC CORMIER :

Bonsoir à tous ! Je me présente, Éric Cormier, je

LE 21 MAI 2008

1 suis résidant. Donc ma question a trait à la
2 circulation de transit. Vous avez mentionné un
3 peu plus tôt qu'environ 70 % de la circulation -
4 60 à 70 % environ de la circulation - est de la
5 circulation de transit, et puis si je ne me
6 trompe pas, j'ai entendu peu de mesures pour
7 réduire la circulation de transit dans votre
8 document, que ce soit au niveau d'interventions
9 auprès de la Ville centre ou auprès des autres
10 arrondissements.

11
12 Je me demandais s'il y avait des plans. Parce que
13 j'ai vu qu'il y avait des voies réservées qui
14 étaient prévues pour les autobus. Ça, c'est bon.
15 Ça enlève déjà de la circulation de transit. Je
16 me demandais s'il y avait d'autres mesures ou si
17 ce n'est pas la place du PDU d'avoir des mesures
18 pour la circulation de transit qui provient de
19 l'extérieur et qui transite par le Plateau.

20
21 **M. MICHEL LABRECQUE :**

22 Oui, bonne question.

23
24 **M. ÉRIC CORMIER :**

25 C'est pour ça que je la pose.

LE 21 MAI 2008

M. MICHEL LABRECQUE :

1
2 C'est-à-dire que nous sommes en train, nous avons
3 contacté les arrondissements limitrophes. Les
4 éléments de transit sont abordés dans le Plan de
5 déplacement urbain et dans le Plan de transport
6 de la Ville. Tout ce qui concerne les
7 déplacements malins, tout ce qui s'appelle la
8 percolation dans le réseau local est abordé.

9
10 Vous comprenez que dans nos cent quelque
11 kilomètres de rues, il y a un réseau qui a été
12 classifié d'artériel, de collectrice et de local.
13 On indique que tout le réseau local, on veut
14 l'amener à 30, qu'on veut l'apaiser, qu'on veut
15 par des mesures qui sont décrites : terre-pleins
16 centraux bloqués, terre-pleins diagonaux...

17
18 Une chose que je n'ai pas mentionnée, nous allons
19 faire des représentations avec d'autres
20 partenaires auprès du ministère des Transports
21 pour que les cyclistes puissent rouler à contre-
22 sens des sens uniques dans les rues apaisées -
23 30 kilomètres et moins - pour nous éviter de
24 faire du marquage partout. Si je donne l'exemple
25 de Clark.

LE 21 MAI 2008

1 La raison de ça, c'est qu'une des façons de
2 diminuer le transit et même de l'éliminer sur le
3 réseau local, c'est d'utiliser les sens unique
4 tête-bêche. Un sens unique tête-bêche c'est, par
5 exemple, Marquette arrive à Saint-Joseph, il est
6 sud et nord. Les petites ruelles, par exemple la
7 rue Barrette, la petite ruelle qui est au sud de
8 Saint-Denis du côté sud-ouest, bien, on inverse
9 le sens unique et la voiture ne peut plus rentrer
10 pour se faufiler dans le réseau routier. Donc on
11 va aborder le transit par ça et par des mesures
12 qui sont dans le Plan de transport général.

13
14 Comme arrondissement, nous n'avons pas tous les
15 outils. Beaucoup sont reliés au Plan de
16 transport. Je l'ai dit, je le redis par votre
17 question : un Plan de déplacement urbain dans le
18 Plateau-Mont-Royal avec les outils réglementaires
19 et législatifs que nous avons est impensable,
20 surtout pour le transit, s'il ne s'appuie pas sur
21 un Plan de transport à la Ville de Montréal qui a
22 été annoncé et qui a cet objectif-là également.

23
24 **M. ÉRIC CORMIER :**

25 Bien, c'est ça, j'avais oublié de mentionner que

LE 21 MAI 2008

1 ma question était surtout par rapport aux grandes
2 artères, parce que justement les petites rues et
3 autres, ça avait été bien abordé. Mais c'était
4 surtout par rapport aux grandes artères. Mais je
5 vous remercie.

6
7 **M. MICHEL LABRECQUE :**

8 Il faut que vous sachiez que le maire de
9 l'arrondissement limitrophe au nord, monsieur
10 Lavallée, est responsable à l'exécutif du Plan de
11 transport et il suit de très près le PDU du
12 Plateau parce que dans son quartier, dans son
13 arrondissement, il y a une dynamique de transit,
14 il y a une dynamique sur les grandes artères. Il
15 a commencé à prendre des mesures et les deux nous
16 voulons travailler, les deux arrondissements
17 étroitement. Également pour Outremont qui, vous
18 comprendrez, a moins de transit de par sa
19 configuration, et il ne veut surtout pas qu'on
20 lui pellette notre circulation.

21
22 **M. ÉRIC CORMIER :**

23 Je vous remercie beaucoup.
24

LE 21 MAI 2008

1 **LE PRÉSIDENT :**

2 Merci, monsieur. Madame?

3
4 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

5 Bonsoir ! Sylvie Paquerot, résidente. D'abord, je
6 voulais féliciter monsieur Labrecque pour la
7 présentation qui aurait pu être convaincante si
8 je n'étais pas résidente de la rue de la Roche.
9 Effectivement, comme l'intervenant précédent et
10 comme le premier intervenant, j'ai un souci. La
11 présentation que vous nous avez faite en
12 utilisant largement le terme « d'apaisement » ne
13 nous donne aucun début d'idée d'amélioration
14 quant à la lourdeur du transit que nous subissons
15 sur nos conditions de vie.

16
17 Je vis sur la rue de la Roche depuis quinze ans.
18 Vous me dites que les objectifs qu'on me présente
19 aujourd'hui sont pour dans quinze ans. Mais comme
20 le premier intervenant l'a souligné, il y a
21 parfois une nécessité d'inscrire une rupture. Je
22 n'utiliserai pas le terme d'ingénierie parce que
23 moi non plus je ne l'aime pas tellement, mais
24 j'aime bien l'idée que, quand on veut renverser
25 une tendance, il faut quand même marquer le pas.

LE 21 MAI 2008

1 Or, sur la question du transit, vous le savez
2 comme nous, l'augmentation est régulière depuis
3 de nombreuses années. S'il n'y a pas des mesures
4 énergiques pour renverser la tendance, dans
5 quinze ans avec ce que vous nous présentez, nous
6 aurons à peine le maintien des conditions de vie
7 que nous avons actuellement. Et je pense donc que
8 par rapport aux grandes artères, je vous voyais
9 pointer...

10
11 **LE PRÉSIDENT :**

12 Madame, je ne veux pas - je trouve votre idée
13 très intéressante. J'aimerais assez qu'elle soit
14 formulée dans un mémoire...

15
16 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

17 Oui, mais ma question arrive.

18
19 **LE PRÉSIDENT :**

20 ... mais posez la question.

21
22 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

23 Ma question arrive. Je vous voyais pointer à peu
24 près chez moi votre idée de quartier vert en
25 disant : là, il y a une zone de transit. Vous

LE 21 MAI 2008

1 êtes en train de me dire dans votre présentation
2 qu'entre le parc Laurier et le parc Lafontaine,
3 nous sommes une zone de transit.

4
5 Comment pensez-vous pouvoir apaiser un quartier
6 que l'on met en même temps en termes de zone de
7 transit. Je rappellerais qu'il y a trois
8 garderies juste sur la rue de la Roche.

9
10 **M. MICHEL LABRECQUE :**

11 Donc votre question, c'est exactement ce que j'ai
12 dit. C'est une zone qui est à l'heure actuelle de
13 transit et c'est une zone qu'on veut transformer
14 pour qu'elle ne le soit plus. Et donc...

15
16 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

17 Oui, mais moi, ma question, c'est la transformez-
18 vous? Parce qu'on est encore considéré comme une
19 zone de transit dans votre projet.

20
21 **M. MICHEL LABRECQUE :**

22 Non. Ce que j'indiquais, c'est qu'à l'heure
23 actuelle, c'est une zone qui est utilisée à des
24 fins de transit et c'est une zone qu'on
25 identifiait comme une zone à apaiser et à

LE 21 MAI 2008

1 détourner le transit.

2

3 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

4 Et dans ce que vous avez présenté, quelles
5 mesures détourner?

6

7 **M. MICHEL LABRECQUE :**

8 Les mesures sont des mesures reliées à des sens
9 uniques tâche-bêche, des blocages de terre-pleins
10 centraux, des terre-pleins diagonaux, des
11 vitesses de 30 kilomètres, des saillies de
12 trottoir. Donc ça, ça ne diminue pas le transit
13 mais ça fait en sorte que les transitaires ou les
14 parasites y sont moins intéressés.

15

16 Donc c'est encore une fois... et c'est pour ça
17 que cette zone-là étant identifiée comme en
18 transit de façon peut-être erronée, on se dit :
19 cette zone-là, on pourrait commencer. Quand on
20 indique, on n'a pas nommé votre rue exactement
21 mais c'est dans cette zone-là qu'on veut.

22

23 **Mme SYLVIE PAQUEROT :**

24 Merci beaucoup. Je vais retenir votre expression
25 de parasites, elle est très appropriée.

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. MICHEL LABRECQUE :

Elle n'était pas de moi. Le droit d'auteur est à monsieur Dumesnil.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur?

M. GILLES LAVOIE :

Bonsoir! Mon nom est Gilles Lavoie. Je suis résidant du quartier et j'ai deux préoccupations, donc deux questions. Une première préoccupation est celle de l'accès au trottoir, ou son entretien si on préfère, l'hiver. Tout le Plan de déplacement urbain me semble être dans une perspective estivale. Et puis la deuxième préoccupation que j'ai est celle de l'axe cyclable le long de Rachel.

Donc ma première préoccupation, il existe encore sur le Plateau-Mont-Royal des configurations de l'espace aux intersections où on retrouve des bornes-fontaines, des poteaux de téléphone, qui font que la chenillette ne peut pas correctement nettoyer le trottoir.

LE 21 MAI 2008

1 Les personnes âgées - oublions l'hiver
2 exceptionnel qu'on a eu, on va oublier ça au
3 risque que ça se répète peut-être - mais même un
4 hiver normal, nos personnes âgées n'ont pas accès
5 à nos fameux services de proximité tout
6 simplement parce qu'ils risquent de tomber dû aux
7 trottoirs qui ne peuvent pas toujours être
8 correctement nettoyés.

9
10 Est-ce que c'est une préoccupation qui apparaît
11 dans le Plan de déplacement urbain? Ou tout au
12 moins, a-t-on recensé les endroits où la
13 configuration de l'espace ne permet pas un
14 entretien adéquat du trottoir l'hiver? Première
15 question.

16
17 Deuxième question : l'axe est-ouest sur Rachel,
18 l'axe cyclable, parmi toutes les pistes cyclables
19 que nous avons sur le Plateau, celles où on
20 retrouve la très grande majorité des accidents
21 impliquant un cycliste, deux cyclistes, un
22 cycliste un piéton, un cycliste avec un véhicule
23 à moteur, c'est sur cet axe. Je n'ai pas les
24 chiffres en tête mais je me demande si ce n'est
25 pas près de 50 %. Il y a donc un problème encore

LE 21 MAI 2008

1 de configuration.

2
3 Et là, ma question, c'est : a-t-on cherché une
4 solution au problème du nombre plus élevé
5 d'accidents impliquant des cyclistes le long de
6 l'axe Rachel?

7
8 Et là, des solutions ont déjà été imaginées dans
9 d'autres villes. Ce que monsieur Labrecque
10 signalait, c'est la rue Marquette avec la rue
11 Saint-Joseph, les sens uniques. Rachel n'est pas
12 un sens unique. Les voitures qui sont sur une
13 voie transversale et qui essaient d'accéder à la
14 rue Rachel doivent à la fois regarder à droite et
15 à gauche pour éviter les cyclistes, à droite et à
16 gauche pour éviter les automobilistes, sans
17 compter qu'il y a une automobile de stationnée à
18 l'intersection qui nous empêche de voir même les
19 piétons.

20
21 Est-ce qu'on a pensé dans le Plan de transport
22 donc à ce problème tout particulier qui implique
23 un très grand nombre de traumatismes? Merci.
24

LE 21 MAI 2008

M. MICHEL LABRECQUE :

1
2 Donc à votre question A), la Direction des
3 travaux publics depuis toujours, mais nous savons
4 depuis deux ans, ont fait des efforts assez
5 importants sur le déneigement des trottoirs
6 l'hiver, entre autres par l'acquisition de
7 petites chenillettes Bombardier, par la
8 priorisation du déneigement des trottoirs. Nous
9 indiquons qu'on veut améliorer ça tout
10 particulièrement pour les lignes d'autobus et les
11 abribus en période hivernale.

12
13 Mais, de façon générale, dans les pratiques
14 courantes - et monsieur Bédard avait fait une
15 très bonne présentation en conseil
16 d'arrondissement il y a une année et demie de ça
17 sur la structure de priorisation du déneigement -
18 après un hiver exceptionnel, tout le monde a vécu
19 l'hiver ensemble et les trottoirs, on a fait du
20 mieux que les équipements pouvaient et les
21 équipes pouvaient le faire, mais donc on retient
22 ça.

23
24 Mais nommément, ce n'est pas décrit peut-être par
25 négation post-hivernale, mais ce n'est pas

LE 21 MAI 2008

1 décrit. On parle des abribus, on parle des voies
2 de bus et de nos pratiques concernant ça.

3
4 L'élément des largeurs de trottoir est indiqué,
5 c'est-à-dire un gabarit de 1.8 mètre mais en
6 spécifiant que, lorsqu'il y a des arbres, il se
7 peut que ce 1.8 mètre-là ne soit pas maintenu.

8
9 Donc, je ne sais pas si je répons tout à fait là
10 mais, enfin, on voit que votre commentaire est
11 pertinent dans la présentation que vous pourriez
12 faire dans les audiences qui auront lieu.

13
14 Deuxièmement, pour Rachel, je pense que le temps
15 filant, c'est une piste cyclable particulière du
16 côté nord, beaucoup d'intersections. Elle est de
17 première génération. Enfin, première génération,
18 c'était les Promenades Bellerive, c'était une
19 catastrophe, mais disons elle est de deuxième
20 génération. Si on compare Maisonneuve qui est une
21 piste bidirectionnelle du côté sud, les
22 intersections ont été gérées différemment. Il y
23 aurait du travail correctif à faire.

24
25 Nous l'indiquons sur la carte parce qu'il y a un

LE 21 MAI 2008

1 vice de forme dans cette piste-là. Depuis des
2 années, on détourne les cyclistes à l'intérieur
3 du parc Lafontaine pour aller reprendre une
4 petite rue Gauthier. On va maintenir les
5 aménagements sur Gauthier mais on va refaire la
6 continuité de l'axe Rachel et on va... enfin, les
7 services centraux vont réaménager l'intersection
8 et celle de De Lorimier pour donner un meilleur
9 accès aux bus et aux piétons, rappelant que le
10 CPE, et le plus grand CPE au Québec je crois, est
11 à Immaculée-Conception, qu'il y a la Polyvalente
12 Jeanne-Mance, que le parc est là.

13
14 Donc, on refait cette intersection-là parce qu'il
15 faut savoir qu'il y a beaucoup de cyclistes, la
16 piste étant discontinuée, continuent quand même à
17 contresens et se lancent dans l'intersection de
18 Papineau.

19
20 Donc on a eu une présentation, les deux
21 conseillers du district de De Lorimier vont avoir
22 une présentation technique sous peu.

23
24 **LE PRÉSIDENT :**

25 Merci. Monsieur?

1 **M. CHRISTIAN DUPUIS :**

2 Christian Dupuis, je vais faire une intervention
3 en deux temps. D'abord, une suggestion pour les
4 membres de la commission et ensuite une question
5 à monsieur Labrecque.

6
7 Dans les années 70 sous l'administration Drapeau,
8 j'étais jeune, je suis natif du Plateau, l'avenue
9 Mont-Royal a été fermée pendant deux ans à la
10 circulation automobile. Le transport public
11 évidemment y avait accès. Évidemment, à l'époque,
12 les citoyens n'étaient pas aussi attachés à la
13 circulation piétonne de même qu'au vélo. Et le
14 souvenir que j'en ai, c'est que ce n'était pas
15 une rue très animée.

16
17 Cependant, j'imagine que l'idée des promoteurs de
18 la Ville était d'en faire un projet pilote. Donc
19 ils avaient instauré des trottoirs de bois là où
20 il y avait des places de stationnement. Donc
21 j'inviterais les gens de la commission à fouiller
22 dans les archives de la Ville centrale, peut-être
23 y trouverez-vous matière à réflexion pour
24 l'avenir.

25

LE 21 MAI 2008

1 Quant à monsieur Labrecque, la question que je
2 veux vous poser est la suivante. Compte tenu que
3 l'espace physique urbain n'est pas élastique à
4 souhait, l'année dernière déjà on a pu constater
5 sur l'avenue Mont-Royal qu'il y a plusieurs
6 commerçants, bars, restaurants qui ont occupé
7 évidemment le trottoir, diminuant d'autant
8 évidemment l'espace pour les piétons.

9
10 Comment pouvez-vous concilier dans un Plan de
11 déplacement urbain vouloir augmenter le
12 déplacement piétonnier sur une artère telle
13 l'avenue Mont-Royal sans pour autant diminuer de
14 façon substantielle, voire importante, la
15 circulation automobile, compte tenu que l'espace
16 des trottoirs ne peut être que pris sur la place
17 des stationnements des automobiles. J'aimerais
18 vous entendre là-dessus. Merci.

19
20 **M. MICHEL LABRECQUE :**

21 Je m'excuse, je vais vous demander de reposer
22 votre question. J'ai bien compris, on est sur
23 Mont-Royal, il y a les terrasses...

24

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. CHRISTIAN DUPUIS :

L'année dernière...

M. MICHEL LABRECQUE :

Oui?

M. CHRISTIAN DUPUIS :

Tout particulièrement, il y a plusieurs terrasses qui ont décidé d'occuper une partie importante des trottoirs, diminuant d'autant la circulation piétonne.

M. MICHEL LABRECQUE :

Oui.

M. CHRISTIAN DUPUIS :

Mais ça, c'est un problème, je dirais, secondaire. Mais si on veut malgré tout, même en interdisant l'occupation des trottoirs par les commerces, si on voulait augmenter la circulation piétonne, il y a des tronçons - un qui me vient e mémoire, c'est entre de la Roche notamment et Christophe-Colomb - on se croirait sur un fil de fer. Il suffit qu'il y ait deux poussettes qui passent et puis on est obligé d'attendre au coin

LE 21 MAI 2008

1 de la rue. Comment voulez-vous augmenter la
2 circulation piétonne sans pour autant réduire
3 l'espace dévolu aux automobiles. La question est
4 très simple. Merci.

5
6 **M. MICHEL LABRECQUE :**

7 Pour ce qui est des terrasses et les contre-
8 terrasses, nous avons dans le règlement indiqué
9 clairement que c'était 1.8 mètre de dégagement.
10 On a eu une première expérience l'année dernière.
11 Les terrasses maintenant sont permises à
12 l'intérieur de l'ensemble de l'arrondissement.
13 Nos services suivent ça de très près en termes de
14 mobilier urbain, d'empiétement de la zone
15 désignée.

16
17 Les terrasses sont surtout localisées dans ce
18 qu'on appelle - vous me corrigerez Monsieur
19 Haroux - la bande où tout le mobilier... dans
20 l'alignement du mobilier urbain, c'est-à-dire
21 lampadaire, stationnement pour vélo permanent de
22 type diapason, boîte à malle, etc. Donc, c'est
23 dans ces zones-là qu'on a travaillé. Il y a des
24 terrasses sur Mont-Royal en particulier qui sont
25 sur des saillies avancées.

LE 21 MAI 2008

1 Mais, effectivement, dans le Plan de déplacement
2 urbain, on propose en collaboration avec les
3 marchands et les résidants de travailler sur deux
4 zones : une autour de la station de métro Mont-
5 Royal, qui devient une zone multimodale avec les
6 rues direction est, et une autre zone dans le
7 cadre du parc des Compagnons de Saint-Laurent où
8 nous voulons faire une expérience permettant la
9 continuité du déplacement collectif et actif,
10 parce qu'il faut avoir des gains là, et diminuant
11 la circulation automobile donc dans deux zones
12 pour voir comment on s'en tire de tout bord, tout
13 côté. Mais ça fait partie des actions qu'on veut
14 mener.

15
16 **LE PRÉSIDENT :**

17 Merci. Les deux dernières questions. Madame?

18
19 **Mme DONNA RAMACIERI :**

20 Bonsoir ! Donna Ramacieri, résidante du Plateau
21 depuis toujours. Je suis contente d'apprendre que
22 vous souhaitez que le Plateau complet soit
23 réservé à une vitesse de 30 km/h. J'espère que
24 vous aurez beaucoup de succès à négocier ça avec
25 vos partenaires.

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. MICHEL LABRECQUE :

C'est Québec.

Mme DONNA RAMACIERI :

C'est ça. Je suis confuse sur un ou deux points. J'aimerais peut-être un éclaircissement. Pour ce qui est du quartier vert, vous avez parlé d'un emplacement qui toucherait tous les districts, si j'ai bien compris de votre dessin. C'est pour ça que je pose la question parce que, pour moi, ce n'était pas clair. Et après vous avez dit : peut-être un par district. Alors je n'ai pas trop bien compris quel est votre objectif.

C'est-à-dire que si vous en avez un en plein centre qui touche tous les districts, est-ce que ça veut dire qu'on ne peut pas se négocier des quartiers verts dans d'autres districts? Pouvez-vous m'éclairer, s'il vous plaît.

M. MICHEL LABRECQUE :

Vous avez bien suivi. Donc, écoutez, on indique qu'il y aura sur un plan de déplacement, on indique de façon très humble, en commençant dans cette action-là, qu'on n'a pas tout à fait la

LE 21 MAI 2008

1 définition d'un quartier vert.

2
3 Le Plan de transport de la Ville a indiqué que
4 c'était des actions, des chantiers qu'on devait
5 mener. Nous indiquons, nous reprenons la
6 définition. Nous nous inspirons des recherches
7 qui ont été faites et des présentations entre
8 autres par le Centre d'écologie urbaine.

9
10 Donc, on dit un quartier vert doit être vert et
11 donc il doit nécessiter la participation
12 citoyenne et des commerçants par des
13 verdissements, par des plantations, par un
14 déambulatoire vert. Des liens doivent être faits
15 entre les espaces verts. L'engagement des
16 résidents doit être présent. Il doit limiter
17 l'accès à l'automobile. Il doit être près du
18 transport en commun à partir de ces zones. La
19 circulation est restreinte, à faible vitesse.

20
21 Donc, on décrit un certain nombre d'éléments mais
22 clairement, et je l'indiquais aux commissaires,
23 c'est une question qu'on aimerait que les
24 citoyens nous définissent en disant comment ils
25 voient ça.

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mme DONNA RAMACIERI :

C'est toute une tâche pour les citoyens là.

M. MICHEL LABRECQUE :

Oui. Non mais je vous dis, il y a des citoyens qui s'y connaissent. Il y en a d'autres qui sont capables de partir, de : ça serait quoi pour moi? Parce que cette définition-là, nous ne l'avons pas vue ni des Bruxellois, ni des Parisiens, ni de l'experte américaine. Ils nous ont donné des éléments. Donc ça, c'est une chose.

On a indiqué qu'il y aurait un quartier vert par district et on a indiqué - j'en ai pointé plusieurs - je ne sais pas si vous vous souvenez de la carte...

Mme DONNA RAMACIERI :

Oui, oui.

M. MICHEL LABRECQUE :

Donc, j'ai indiqué, chaque conseiller me faisait part des lieux dans le Mile End, dans De Lorimier ou dans Jeanne-Mance qui ont des éléments constitutants d'un futur quartier vert. Soit par

LE 21 MAI 2008

1 des apaisements déjà réalisés, soit par une
2 densité d'écoles ou de CPE, soit par des parcs.
3 Et donc, pour chacun des districts, il y avait
4 des éléments.

5
6 Mais, de toute évidence, nous n'avons pas ce soir
7 - les Français aiment bien dire au jour
8 d'aujourd'hui - les lieux. On a juste indiqué que
9 dans la zone située entre le parc Laurier et le
10 parc Lafontaine, qui est présentement une zone de
11 transit et qu'on voudrait aménager, ça touche les
12 trois districts, mais ce n'est pas pour escamoter
13 le fait qu'il y en aurait un par district.

14
15 **Mme DONNA RAMACIERI :**

16 Et ma deuxième question rapidement. Quand vous
17 parlez de la rue Duluth, moi je suis une voisine
18 de la rue Duluth, vous parlez de zone de
19 rencontre. J'aimerais ça savoir en quoi la zone
20 de rencontre est-elle différente de la définition
21 d'une zone qui est piétonnière ou semi-
22 piétonnière.

23
24 Parce que vous savez sans doute qu'il y a non
25 seulement des commerçants mais beaucoup de

LE 21 MAI 2008

1 résidants voisins de la rue Duluth qui ne veulent
2 pas voir la répétition de l'expérience de la rue
3 Prince-Arthur. J'aimerais ça juste vous entendre
4 deux mots sur ce que ça veut dire une zone de
5 rencontre.

6
7 **M. MICHEL LABRECQUE :**

8 Pour ce qui est des rues piétonnes, ce qu'on
9 s'aperçoit dans les expériences, il y a des
10 expériences qui ont raté dans plusieurs pays. Je
11 pourrais vous donner un quartier à Paris qui est
12 le quartier Saint-Séverin, près de l'église
13 Saint-Séverin, qui est un des premiers quartiers
14 piétons de Paris. Ils n'ont pas fait de
15 prézonage, ça veut dire qu'ils n'ont pas
16 déterminé quels types de commerces pouvaient être
17 dans les rues du quartier. Ils l'ont piétonnisé.
18 Et quand vous y allez maintenant, vous avez
19 essentiellement d'un bout à l'autre - et par tout
20 respect pour ma collègue Eleni Fakotakis - des
21 restaurateurs grecs dans tout le quartier Saint-
22 Séverin.

23
24 Donc ce que je veux vous dire, c'est que c'est un
25 échec pour les résidants du quartier Saint-

1 Sévérin, partiel parce que c'est piéton.

2
3 Dans les autres quartiers maintenant qui sont
4 piétonnisés ou qui sont des zones de rencontre,
5 on s'assure au préalable que le zonage fait en
6 sorte que les résidants ne perdront pas leurs
7 commerces de proximité. Donc s'il y a des bars,
8 s'il y a des cordonniers, teinturiers,
9 dépanneurs, tout ça, vendeurs de lunettes, de
10 peinture, ils sont là, et la pression locative ne
11 vient pas remplacer chacun de ces commerces-là
12 par des commerces de destination que sont les
13 restaurants et les bars. Premier élément.

14
15 Donc avant d'envisager une piétonisation ou une
16 zone... sur Duluth, on a une mixité. Il y a des
17 restaurants mais il continue d'y avoir une
18 mixité. Il y a des agences de voyage. Enfin, pas
19 parfaite mais...

20
21 Et quand on dit « zone de rencontre », on prend
22 l'exemple de La Gauchetière où des sections de La
23 Gauchetière sont interdites à la circulation mais
24 les gens peuvent y accéder avec leur voiture
25 s'ils sont résidants. Il est écrit : « Véhicules

LE 21 MAI 2008

1 autorisés seulement ». Il est écrit :
2 « Livraison » avec des horaires spécifiques. Il
3 est écrit, on peut même mettre 15 ou 20 km sur
4 cette rue-là.

5
6 Donc ce qu'on vient faire, La Gauchetière n'est
7 pas parfaite, mais elle témoigne un peu d'une rue
8 qui existe, qui garde sa trame bâtie, qui est
9 plantée, où les gens accèdent, mais la
10 circulation est vraiment apaisée et il y a une
11 discontinuité pour celui qui voudrait se déplacer
12 d'un côté à l'autre. Et donc, elle n'est pas
13 piétonne au sens où la circulation automobile
14 n'est pas interdite d'un bout à l'autre du matin
15 au soir comme les Duluth.

16
17 **Mme DONNA RAMACIERI :**

18 Merci.

19
20 **LE PRÉSIDENT :**

21 Dernière question.

22
23 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

24 Merci. Une remarque. Louis Sénécal, résidant
25 depuis trente-huit ans sur le Plateau. Une

LE 21 MAI 2008

1 remarque. Le Plateau-Mont-Royal...

2

3 **LE PRÉSIDENT :**

4 Monsieur, je ne veux pas de remarque. Une
5 question.

6

7 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

8 Alors une question. Est-ce qu'un arrondissement
9 pourrait être un quartier vert?

10

11 **M. MICHEL LABRECQUE :**

12 Non.

13 Dernière question.

14

15 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

16 Parce qu'il est trop gros, peut-être?

17

18 **M. MICHEL LABRECQUE :**

19 Je ne pense pas.

20

21 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

22 Regardez...

23

24 **M. MICHEL LABRECQUE :**

25 Je vous réponds non. Je pense que toutes les

LE 21 MAI 2008

1 définitions...

2

3 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

4 ... moi, je vous réponds : peut-être que oui.

5

6 **M. MICHEL LABRECQUE :**

7 Mais moi, je vous réponds, les définitions que
8 nous connaissons des quartiers verts de par le
9 monde, je ne connais nulle part un quartier vert
10 de cent mille habitants avec la trame urbaine que
11 nous avons. On peut l'inventer. Mais à prime
12 abord, c'est une tâche, enfin quinze ans me
13 semble...

14

15 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

16 Question principale et la dernière.

17

18 **M. MICHEL LABRECQUE :**

19 Allez-y.

20

21 **M. LOUIS SÉNÉCAL :**

22 Monsieur le Président et Monsieur. Est-ce qu'il y
23 a possibilité d'avoir l'ensemble des données de
24 débit automobile sur notre arrondissement, s'il
25 vous plaît? J'ai comme l'impression que c'est des

LE 21 MAI 2008

1 données qui sont retenues par notre
2 administration et que nous, comme citoyens, on
3 devrait être capables de comprendre un petit peu.
4 On n'est peut-être pas tous ingénieurs mais il y
5 a des chances qu'on soit capables de lire un
6 débit en nombre de voitures à l'heure ou moyen,
7 de jour, de nuit, etc.

8
9 Je pense que ces données existent et ça serait
10 vraiment pratique pour nous de pouvoir faire des
11 suggestions intelligentes. Il y a des choses
12 qu'on ne peut pas suggérer parce que ça sert à
13 rien. Je veux dire, d'atténuer ou d'apaiser une
14 rue où il n'y a personne dedans, ça ne sert pas à
15 grand-chose, O.K.? C'est comme ridicule. Est-ce
16 qu'il y a possibilité d'avoir cela, s'il vous
17 plaît?

18
19 **M. MICHEL LABRECQUE :**

20 Je n'ai pas la réponse à votre question. Ce qu'on
21 m'indique, c'est des données pour fins d'analyse.
22 À moins qu'elles soient incluses dans des projets
23 typés, c'est-à-dire un projet de développement où
24 on a besoin de communiquer ces chiffres-là, ces
25 données-là sont à...

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. LOUIS SÉNÉCAL :

Comment pouvez-vous faire un Plan de déplacement urbain sans avoir ces données? S'il vous plaît, vous êtes non transparents, si vous n'avez pas ces données-là pour le public.

M. MICHEL LABRECQUE :

Mais enfin, c'est la réponse que je vous donne présentement.

M. LOUIS SÉNÉCAL :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

M. LOUIS SÉNÉCAL :

Ce fut un plaisir.

LE PRÉSIDENT :

C'était la dernière question. Merci à la salle d'avoir posé ses questions. Merci à monsieur Labrecque.

Avant de terminer, je voudrais vous rappeler, un,

LE 21 MAI 2008

1 les étapes de la consultation. La deuxième chose,
2 vous rappeler comment participer, puis pour
3 terminer, je vais vous expliquer comment
4 s'inscrire afin de pouvoir participer.

5
6 D'abord, les étapes, il y en a trois. Il y a une
7 période d'inscription aux audiences publiques. Ça
8 commence dès demain. Je vous expliquerai tantôt
9 comment s'inscrire. Ça commence demain et ça va
10 jusqu'au 5 juin à midi.

11
12 Deuxième étape, ce sont les audiences publiques
13 comme telles. Elles commencent le 9 juin et elles
14 vont le 10 juin et, s'il faut, on ajoutera
15 d'autres rencontres si nécessaire.

16
17 Ensuite, la dernière étape, c'est au début
18 septembre. C'est à ce moment-là que les
19 commissaires, nous allons déposer notre rapport
20 de consultation.

21
22 Pour participer, il y a trois possibilités. Vous
23 soumettez un mémoire et le présentez à une séance
24 d'audition, première possibilité. Deuxième
25 possibilité : vous soumettez un mémoire sans le

LE 21 MAI 2008

1 présenter et ne craignez pas, ils vont être lus
2 et analysés. Et donc, c'est aussi valable. Ou
3 troisième possibilité, c'est de faire une
4 présentation orale.

5
6 Comment s'inscrire? D'abord, vous pouvez trouver
7 les modalités sur le site de l'arrondissement.
8 Ensuite, vous pouvez vous inscrire en écrivant à
9 la secrétaire de l'arrondissement qui se nomme
10 madame Johanne Skelling, et vous avez je crois là
11 son adresse Internet. Donc, vous vous inscrivez
12 et, si vous envoyez un mémoire, vous envoyez
13 aussi votre mémoire

14
15 Et ensuite, comment faire pour participer? Il y a
16 trois façons. C'est-à-dire que lors des
17 audiences, vous avez dix minutes, si vous avez un
18 mémoire, vous avez dix minutes pour le présenter
19 et ensuite il y aura dix minutes de questions et
20 d'échanges avec les commissaires.

21
22 Si vous faites une présentation orale, vous avez
23 cinq minutes pour parler et il y aura ensuite
24 cinq minutes de questions et d'échanges des
25 commissaires.

LE 21 MAI 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

On ne prendra, bien sûr, aucune intervention de la salle. C'est à travers les mémoires oraux ou écrits que se feront les échanges. Alors voilà. Je vous souhaite une bonne soirée.

* * * * *

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi.

LISE MAISONNEUVE, s.o.